DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Defence Construction Canada
Construction de Défense Canada

Chairman of the Board of Directors
Le président du Conseil d'administration

92-00261/

June 15, 1991

The Honourable Elmer MacKay, P.C., Q.C., M.P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Canada
K1H 0A6

Dear Mr. MacKay:

It is with particular pleasure that I submit to you, on behalf of the Board of Directors of Defence Construction (1951) Limited, the *Annual Report* of the Company for the fiscal year 1990–1991. This year marks our fortieth year of constant and dedicated service to the Department of National Defence. As the pages which follow will attest, this has been another very active year.

The financial reports which are gathered in the central portion of this document reflect the high level of performance achieved. Our accomplishments are due, in no small part, to the competence, versatility and dedication of the employees of Defence Construction.

Respectfully submitted,

Lorne Atchison, Eng.
Chairman

Sir Charles Tupper Building
Riverside Drive
Ottawa, Canada
K1A 0K3

Edifice Sir Charles Tupper
Promenade Riverside
Ottawa (Canada)
K1A 0K3

Canada

Contents

Foreword 3

Highlights 4

Authorities: Responsibilities and Functions 6

Report of the Director, Human Resources 8

Report of the Regional Manager, Atlantic 10

Report of the Regional Manager, Quebec 11

Report of the Regional Manager, Ontario 12

Report of the Regional Manager, Prairies 13

Report of the Regional Manager, Pacific 14

Report of the Manager, North American Air Defence Modernization Program 15

Report of the Branch Manager, Europe 16

Report of the Manager, Consultant Services 17

Board of Directors 18

Corporate Information 19

Organization Chart 20

Management Report 21

Financial Statements 23

Foreword

The First Forty Years

The aura of peace which settled over Canada after World War II was soon displaced by the uneasiness resulting from the early manifestations of the Cold War and the emergence of the Iron Curtain. With the escalation and persistence of the Korean conflict, the federal Government decided to undertake an immediate and extensive upgrading of the Canadian defence plant. Defence Construction (1951) Limited was created to respond quickly to the sudden construction needs which this program entailed. And respond it did — admirably — thanks to the high calibre of its carefully chosen staff coupled with the innate flexibility of its corporate structure.

From a standing start, Defence Construction, with the help of staff borrowed from the Central Mortgage and Housing Corporation and a series of "dollar-a-year" men from the construction industry, put an average $150 million worth of construction into place during each of the first six years of its existence. It was a formidable achievement.*

This feverish pace was to continue, although with some abatement, for another six years until the accommodation needs of the Canadian Forces were satisfied. The list of works is impressive. It includes complete military bases — virtual cities consisting of roads, essential services and a wide assortment of buildings ranging from houses to hangers, schools, hospitals, chapels and recreational facilities. There were airfields and training areas, research laboratories, testing facilities, communications stations and underground bunkers. There was a network of radar sites strung across Canada's north, and air bases in France and Germany.

Once the required facilities were built, the work of maintaining, enhancing and modifying this massive infrastructure constituted a major portion of Defence Construction's task.

Due to the considerable construction contracting and management expertise which it had acquired, Defence Construction was called upon to participate and provide assistance in several large undertakings outside of its usual domain. These included a number of Colombo Plan projects in India and Ceylon, the Alaska Highway, and the northern Ontario portion of the Trans-Canada Pipeline in the 1950s and, in the 1960s, the construction of schools in the Caribbean and the facilities for Expo '67 in Montreal.

In the late 1970s, there was a gradual upswing in the Canadian Forces' need for new facilities. This trend continued well into the 1980s. More recently, a number of sizable projects across the country, and the United States/Canada-sponsored North American Air Defence Modernization Program (to replace the DEW Line), have created a level of activity reminiscent of Defence Construction's early years.

An unfailing commitment to the Department of National Defence and a strong sense of the importance of "getting the job done" which were so characteristic of the founders of this Corporation, have prevailed throughout the years. Defence Construction's close association and ready collaboration with the Construction Engineering Branch of the Canadian Forces has led to the development of great mutual respect and a successful joint-venture relationship. Defence Construction's many accomplishments, built upon professional integrity and sound business sense in dealing with the industry, have engendered in the staff a quiet pride in being members of a successful team.

And now, forty years after its inception, Defence Construction looks forward to fulfilling the continuing needs of the Department of National Defence, with an unflagging spirit of dedication, a fundamental sense of fairness and the highest degree of competence.

**One hundred fifty million 1954 dollars is equivalent to $1.2 billion in 1991.*

40 Years of Dedicated Service to the Canadian Forces

1951 1991

Highlights

Defence Construction continued to be very active again this year, putting in place $451,675,714 worth of work. This activity was spread throughout all Regions, with completion of major projects such as the improvements to Jetty NH at CFB Halifax, the Climate Control Facility at CFB Toronto, and the Ship Repair Unit (Pacific)/C Jetty Complex at CFB Esquimalt. The Corporation is also engaged in new projects such as the Air Movements Unit Cargo and Passenger Terminal at CFB Edmonton, the 1 Combat Engineer Regiment Complex at CFB Chilliwack and continuing work on the Combat Training Centre at CFB Gagetown.

During this fiscal year, the Corporation pursued several special projects, with the North American Air Defence Modernization Program being the largest. Construction proceeded on 33 of the 36 unmanned Short Range Radar sites to be located along the 70th parallel in the Canadian arctic. Work on 11 of these sites was completed. Work on the Forward Operating Locations portion of this project also began this year with prime contracts awarded at Inuvik, Iqaluit, Rankin Inlet, and Yellowknife. Another special project in which DCC was involved in 1990–1991 is the construction work associated with DND's Infrastructure Adjustment Program. This program has been established to manage the changes brought about by the Government's plan to close some National Defence installations and to downsize others. The bulk of this year's work was at CFB Petawawa.

The Corporation has also persevered in its ongoing commitment to implementing management initiatives. Several of these initiatives have been general in nature while others are more specific, dealing with the operations and human resources aspects of the Corporation's activities.

In the area of general management initiatives, the organizational structure of the Corporation was changed to coincide more directly with the functional divisions of its overall operation. A Vice-President of Operations and Chief Engineer has been appointed to direct the operational aspect of all of the Regions across the country. Also appointed was a Vice-President of Finance and Administration who acts as Secretary-Treasurer as well. He is responsible for Accounting, Consultant Contracts, Tender Call, Technical Services, Data Processing and Administration Services.

Also in the area of general management initiatives, a comprehensive internal audit plan has, under the direction of the Audit Committee of the Board of Directors, been implemented to examine various aspects of the Corporation's operations. The Management Audit and Program Evaluation Branch of Public Works Canada has been engaged and is proceeding with this assignment.

The Regional Information Management System implementation, which is another of the Corporation's general management initiatives, is on schedule, with appropriate software being installed in the Regions and Sites. The integration of Site, Regional and Head Office systems has also begun.

In its implementation of operational management initiatives, the Corporation has developed several performance criteria. These pertain to timeliness of contract completions, the number and dollar value of changes made to contracts, the speed and accuracy with which shop-drawings are reviewed, and the efficiency with which plans are distributed to interested bidders. As of December 1, 1990, the time recording system, implemented on a trial basis last year, has been expanded to include the whole organization. This system has been devised to enable the Corporation to track the amount of employee time devoted to direct contract work, as well as to overhead. Its aim is to enable management to determine the degree of efficiency with which operations are being carried out relative to similar organizations in both the public and private sectors.

In the area of human resource management, a position classification analysis was undertaken and a system to meet the pay equity requirements of Section 11 of the Canadian Human Rights Act was developed. The performance appraisal system in force for several years now was also expanded, on a trial basis, to include provisions for employees to draw up individual development plans.

Highlights

	1990–1991	1989–1990
Contracts Awarded		
— Number	**988**	1056
— Value	**$349,132,601**	$362,306,358
Contracts Completed		
— Number	**1271**	975
— Value	**$486,523,455**	$235,929,664
Work Performed		
— Value	**$451,706,317**	$446,734,316
Administrative Costs	**$15,046,722**	$ 14,458,633
Number of Employees		
— March 31	**246**	265
— Maximum	**295**	292
— Minimum	**253**	236

Volume of Work Performed and Cost of Operations

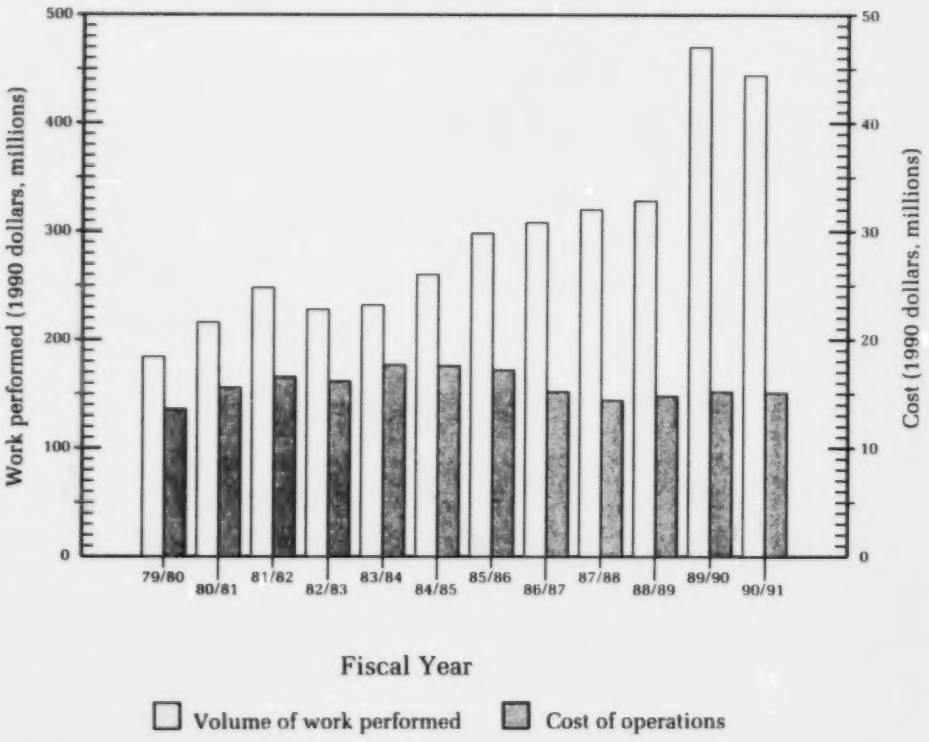

Authorities: Responsibilities and Functions

Defence Construction (1951) Limited is a Crown corporation whose status is defined in the Financial Administration Act, specifically in Schedule III, Part I of the Act. It was incorporated in 1951 pursuant to the Defence Production Act and succeeded Defence Construction Limited which had been established in 1950, on an interim basis, to contract for construction projects required by the Department of National Defence at Canadian military installations. In addition to its legal title, the Corporation has acquired the applied title, Defence Construction Canada, under the Federal Identity Program. Although both the Minister of Industry and the Minister of National Defence have had legal responsibility for the control and supervision of the Corporation in the past, this responsibility is now held by the Minister of Public Works. However, the mandate of the Corporation remains unchanged — to provide dedicated contracting and construction management services to the Department of National Defence.

The construction and maintenance work undertaken by Defence Construction encompasses the full spectrum of defence installations, from dockyards and airfields, to training facilities, test ranges and research laboratories; it also includes military housing, churches, schools and hospitals.

In accordance with the Memorandum of Understanding between the Minister of National Defence and Defence Construction (1951) Limited, the Department of National Defence, as owner and design authority, provides Defence Construction with the necessary land and funding as well as with complete drawings and specifications. Defence Construction, as the contracting agency for the Department, engages the architects and consulting engineers to provide the site investigation and design services required by the Department of National Defence for the execution of the projects. Defence Construction also carries out all of the construction contracting and management functions required for each project. Tenders are called by advertising in local newspapers and, to ensure broad exposure, in trade journals. Tender openings are public. The bids are carefully examined for accuracy and completeness, and the contract is awarded to the lowest valid tenderer. The contractor's performance is then monitored with respect to quality, timeliness and conformity to the contractual requirements. Technical issues are resolved and the complete financial administration of the contract is effected. This administration includes making progress payments, negotiating prices for contract changes and settling contractors' claims. Upon completion, the facilities are commissioned and turned over to the Department of National Defence.

The Corporation's objective is to satisfy the time, cost and quality requirements of the construction program of the Department of National Defence. At the same time, the Corporation conducts business in accordance with a set of operating principles which address such issues as efficiency and effectiveness, fairness in contract dealings, flexibility of organizational structure, and protection of the natural environment.

Management's approach to ensure that the corporate objective is met is to delegate responsibility to the individual site personnel managing the work, and at the same time to maintain strong, centralized monitoring. Such delegation results in the optimum level of interaction with the contractor. To carry out the monitoring function, a series of checks and balances has been built into the approval mechanism as well as into the ongoing audit program.

The powers conferred upon Defence Construction as a Crown corporation provide the latitude required to respond quickly to the needs of the Department of National Defence. This freedom of action has made it possible to adopt certain flexibilities and attitudes characteristic of private sector organizations, to streamline the administrative processes and to react effectively to the changing marketplace. This approach is of great value, given the variations in volume, location and nature of the construction projects. The careful adjustment of the number and skills of its personnel, coupled with the years of experience it has gained, have enabled the Corporation to perform its work effectively and efficiently. This course of action has contributed greatly to the harmonious working relationship it enjoys with the Department of National Defence.

Defence Construction is closely tied to the construction industry and recognizes its interdependency with the more than 5,100 contractors who bid on its construction work. In addition to the daily contact with the contractors during the normal course of work, the Corporation has dealings with the various construction associations across the country. Of these, 92 receive tender documents for projects in their localities, for viewing by contractors. Defence Construction also meets frequently with officials of the Canadian Construction Association to discuss matters of common interest and concern. The spirit of cooperation and the mutual readiness to provide service have made for a good working relationship between the two organizations. These exchanges help Defence Construction keep its finger on the pulse of the industry and promote a healthy measure of realism in its dealings with contractors.

Similarly, there exists a close rapport between Defence Construction and many of the 2,864 consulting firms that are registered in the Architectural and Engineering Consulting Index. The index is an essential component of the computer-assisted system for the Selection, Prequalification and Evaluation of Consultants (SPEC) which was developed by Public Works Canada in consultation with Defence Construction Canada. Ongoing contractual dealings and deliberations keep the Corporation abreast of trends in these professions. To maintain a broader view, members of the Corporation participate in the annual conventions of the engineering and architectural associations, as well as in seminars and other functions of common interest during the year.

The harmonization of Defence Construction Canada and Public Works Canada policies and practices for administering and managing consultant and construction contracts has continued. The implementation of the various recommendations for meeting the industry with common contract documents and administrative procedures is to be completed in the coming year.

Because of its special expertise in construction and consultant contracting, the Corporation is called upon, from time to time, to provide technical and administrative assistance to other government departments and agencies.

The Corporation does not retain sales or procurement agents.

Report of the Director, Human Resources

Defence Construction's most important resource is its people. This importance has been recognized since the very beginning, in 1951, and over the intervening 40 years, that recognition has always been an essential part of the Corporation's culture. The well-being and continued development of its personnel remain priorities.

In 1990–1991, as in past years, Defence Construction's employees were able to benefit from the annual regional conferences, as well as from a variety of individual training and education courses treating pertinent technical, administrative and managerial subjects. Development seminars continued to be offered to small groups of selected employees.

The Corporation is also continuing its efforts to meet the goals of the Employment Equity program. Targets for one of the groups have been exceeded and progress has been made in the Regions to increase representation among the other target groups.

The implementation of the Equal Wage Guidelines of the Canadian Human Rights Act has resulted in the development of a classification system in response to this legislation. The system, fully devised and implemented during the 1990–1991 year, has resulted in a clearer delineation of the nature of the work which Defence Construction performs, and of the salary ranges which complement it. Such a documented system will make procedures more visible and will reflect an equitable method of arriving at remuneration levels for employees.

A redefinition of the management structure of the organization took place in 1990. One effect of this restructuring has been a rationalization of personnel at the management level which, in turn, has lead to the provision of career opportunities for those employees who have been given additional management decision-making responsibility.

Distribution of Personnel

Per type of job performed

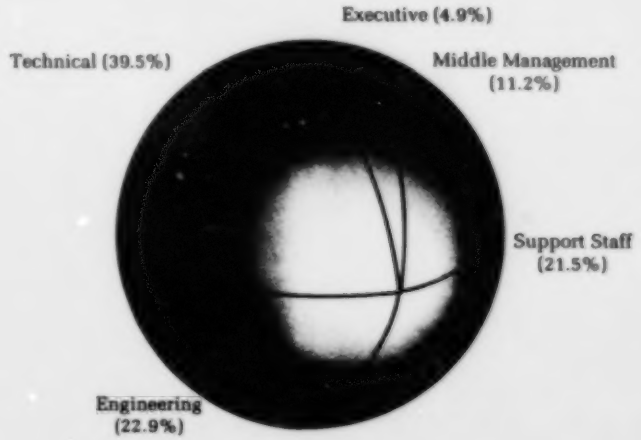

Based on the classification of employees as at March 31, 1991

Peggy Lafontaine, Site Secretary, Ship Repair Unit (Pacific)/C Jetty Complex, CFB Esquimalt, British Columbia

André Bertrand, Junior Engineer, CFB Montreal, Quebec

Brigitte Trau, Secretary, Head Office, Ottawa, Ontario

Elaine Reismeyer, Site Secretary, CFB Shilo, Manitoba

1951 | 1991

Charles Boulay, Assistant Project Engineer, CTC Gagetown, New Brunswick

Gerry Gardiner, Project Supervisor, CFB North Bay, Ontario

Sandy Burgess, Cathy Mottashed, Margo Blasko and Keith Dyer at December 1990 Development Seminar, Ottawa, Ontario

Staff Members, North American Air Defence Modernization Program, Ottawa, Ontario

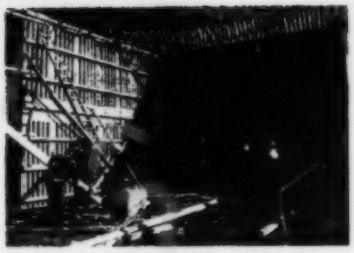

Missile Storage Facility at CFB Halifax, Nova Scotia, Under Construction

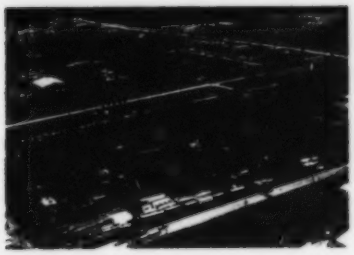

Phase III, Combat Training Centre at CFB Gagetown, New Brunswick, Aerial View

Regional Office ▲
Site Offices ●

Report of the Regional Manager, Atlantic

The Atlantic Region, headquartered in Dartmouth, Nova Scotia, is responsible for the work carried out from offices in Nova Scotia, New Brunswick, and Newfoundland and Labrador. These offices are located at Canadian Forces Bases Chatham, Cornwallis, Gagetown, Gander, Goose Bay, Greenwood, Halifax, Moncton and Shearwater.

The staffing levels peaked during the 1990 construction season at 54 employees, and averaged 45 for the year. Personnel from the Region accepted temporary assignments with the North American Air Defence Modernization Program and with the Operations Division in our Ottawa Head Office. Several employees also took part in the Corporation's development seminars which are part of the ongoing training program. The Corporation provided summer work for five technical students in the Region.

Of the $91 million worth of construction put in place this year, the Special Project Office for the Combat Training Centre at CFB Gagetown, with a staff of seven, administered $32 million. The other large project was the aircraft hangar built in Goose Bay, administered by DCC on behalf of the German Air Force. This building has a value of $25 million.

Construction of a new Junior Ranks' Mess and Service Club was carried out at CFB Shearwater, and Non-Commissioned Officers' Quarters were built at CFB Halifax. Regional staff oversaw the construction of missile storage facilities at CFB Halifax and CFB Goose Bay. CFB Goose Bay was also the scene of a $4 million runway overlay, a very demanding project because of the short construction season there.

The Canadian Forces' ongoing concern for the environment manifested itself in a $2.6 million project to handle ash emissions at the central heating plant at CFB Gagetown. At CFB Greenwood, a major asbestos control and removal project was undertaken and preliminary work for the large Infrastructure Adjustment Program was implemented. The large portion of the IAP is expected to be put in place in 1991–1992.

Major Awards

CFB Gagetown	Ash Control, Central Heating Plant	$ 2,646,000
CFB Halifax	Missile Storage Facilities	2,739,000
	Diesel Training Facility	2,328,000

Major Completions

CFB Goose Bay	German Air Force Hangar	25,854,000
	Airfield Construction Repairs and Upgrading	4,018,000
CFB Halifax	Jetty NH Improvements	12,423,000
CFB Shearwater	Junior Ranks' Mess and Service Club	4,653,000

Report of the Regional Manager, Quebec

The Quebec Region, administered through its Regional Office in Longueuil, supports Site Offices at Bagotville, Montreal, Trois Rivières and Valcartier. Sub-offices located at the Collège Militaire Royal (encompassing responsibility for CFB St. Jean), and at Longue-Pointe Garrison in Montreal's east end, report to the Montreal Site Office located at the St. Hubert Garrison. A project office was set up for the construction of the new Naval Reserve facilities at Trois-Rivières. The Valcartier Site Office, which primarily serves the Base, is also responsible for activity at the adjacent Defence Research Establishment as well as at La Citadelle, situated in Quebec City's historic centre. All told, the Quebec Region administered contracts totalling $26 million in 1990–1991.

The program at Bagotville was divided equally between new and ongoing projects. New projects completed include the construction of a missile storage facility. In addition, a 500,000 gallon, reinforced concrete water reservoir was doubled in capacity. This expansion was made necessary by the recent construction of additional housing and by the proposal for a new hangar with an enlarged fire protection system. Major renovations to the Base Headquarters Building were also carried out.

The majority of projects in the Montreal area were initiated through the maintenance budget and consisted of a number of roof repairs, building renovations and window replacements, as well as of various mechanical and electrical improvements and other minor projects. The geographical diversity of the program engaged Montreal staff in projects as far north as St. Jérome in the lower Laurentians, as far south as Sherbrooke and Farnham in the Eastern Townships, and in Nicolet in the north-east direction.

Both the Collège Militaire Royal and CFB St. Jean received major primary and secondary electrical distribution upgrading on projects carried over from last year, complementing their regular programs consisting this year of several minor maintenance projects.

In Trois-Rivières, the new Naval Reserve facilities for HMCS Radisson, costing in excess of $5.0 million and consisting of a main building, a boathouse and a boat launching ramp, are proceeding on schedule, with completion anticipated next fall.

Included among the major projects in Valcartier this year were the enlargement of the Base Maintenance Building, the extension of the Construction Engineering Building, the installation of new protection berms in the Base's explosives storage area, as well as several other miscellaneous civil and architectural projects. Various maintenance projects completed the program, including some minor activity at La Citadelle. The Base was extremely busy, and the Defence Research Establishment also showed considerable activity in its construction and maintenance program.

Major Awards

CFB Bagotville	Missile Storage Facility	$ 869,000
CFB Montreal	Junior Ranks' Quarters Renovation	793,000
Trois-Rivières	Naval Reserve Armoury, HMCS Radisson	5,340,000

Major Completions

CFB Montreal	Boiler Replacement, Central Heating Plant, Longue-Pointe	1,446,000
	Underground Steam Distribution System Replacement	2,707,000
CFB St. Jean	Electrical Distribution System Upgrading, Collège Militaire Royal	2,040,000

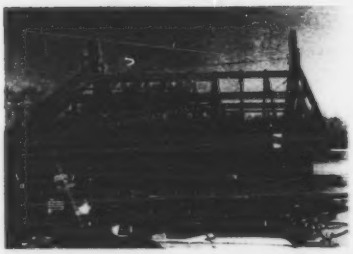

Naval Reserve Armoury, HMCS Radisson at Trois-Rivières, Quebec, Under Construction

Inspection of Joint Sealing at Helipo.t at CFB Valcartier, Quebec

Regional Office ▲
Site Offices ●

Reserve Electronic Warfare Capability Facility at CFB Kingston, Ontario

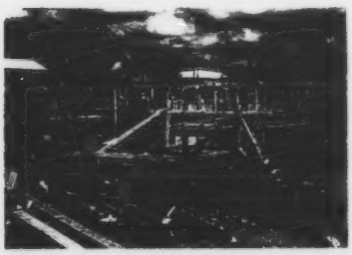

Naval Reserve Armoury, HMCS Cataraqui, Kingston, Ontario, Under Construction

Report of the Regional Manager, Ontario

The Ontario Regional Office in Kingston manages and supports operations at the Site Offices located on each of the eight Canadian Forces Bases in the province. Construction activity at these bases and at various research and training establishments and armoury buildings totalled $61 million in 1990–1991.

Along with the construction of a number of training facilities and the renovation of married quarters, the award of a large contract to expand Canadian Forces Ammunition Depot Angus made CFB Borden the most active site in Ontario. CFB Ottawa was not far behind with major projects including the replacement of an aircraft parking area, the construction of a new medical facility and the installation of a new underground steam distribution system. A particularly interesting contract was awarded to renovate the historic Military Stores Building at Cartier Square in downtown Ottawa.

The first two contracts were awarded for the construction of operations and training facilities for the 1st Battalion, The Royal Canadian Regiment, at CFB Petawawa. This award marks the start of the Infrastructure Adjustment Program designed to consolidate DND establishments at fewer locations across the country.

At Kingston, the Reserve Electronic Warfare Capability Facility was completed and a contract was awarded to construct the new Naval Reserve Armoury, HMCS Cataraqui. At neighbouring CFB Trenton, a busy maintenance program included improvements to married quarters, a number of roof replacements, and the award of the first of three contracts to replace the underground steam distribution system.

This year saw the completion of two contracts for the construction of a hot and cold Climate Control Facility at the Defence and Civil Institute for Environmental Medicine at CFB Toronto. The focus of activity at CFB North Bay was the completion of a project to install integral heating systems in all Base buildings to replace the central heating plant.

Many improvements to the training facilities at Camp Ipperwash, close to CFB London, were also implemented.

DCC has been actively involved in the closing of the radar installations along the Canadian Forces' Pinetree Line. In 1990–1991, demolition and environmental cleanup work was performed at the now decommissioned installations at CFS Lowther and CFS Falconbridge.

Major Awards

CFB Borden	Ammunition Depot Angus Expansion	$14,400,000
CFB Kingston	Naval Reserve Armoury, HMCS Cataraqui	6,200,000
Downtown Ottawa	Military Stores Building Renovation	7,298,000

Major Completions

CFB Kingston	Reserve Electronic Warfare Capability Facility	3,900,000
CFB Ottawa	Central Heating Plant, Mid-life Refit	1,538,000
CFB Toronto	Climate Control Facility, Defence and Civil Institute for Environmental Medicine	8,000,000

Regional Office ▲
Site Offices ●

Report of the Regional Manager, Prairies

The Prairie Region, which is comprised of Alberta, Saskatchewan and Manitoba and which administers work in parts of northwestern Ontario, the Yukon and the Northwest Territories is, geographically, the largest of the five Canadian Regions. The Regional Office at Winnipeg provides support to Site Offices located at Calgary, Penhold, Edmonton, Camp Wainwright, Suffield, Cold Lake, Moose Jaw, Camp Dundurn, Shilo, Winnipeg and Yellowknife. It also provides client liaison and support to two Department of National Defence groups in Winnipeg; these are Air Command Headquarters and the 1 Construction Engineering Unit.

Effective October 1, 1990, the Region was delegated the responsibility for awarding and administering consultant contracts to the value of $100,000. The Region has continued to support North American Air Defence Modernization work by providing three engineers to remote northern sites during the 1990 construction season. The total staff during the year peaked at 52 employees and included engineers, certified engineering and architectural technologists, inspectors, administrative support personnel and both university and college summer students. The development of staff through education and training remains a priority, as does the development of a strong team commitment to meeting corporate goals.

The Prairie Region administered $55 million worth of construction work in the fiscal year. The bulk of the work was comprised of renewal of physical plant and retrofit of existing buildings and facilities. This work included the replacement of hangar doors at military airfields at both Moose Jaw, Saskatchewan, and Winnipeg, Manitoba. The Winnipeg project may become a prototype for the refit of standard, 1950s-type concrete core/cantilever steel hangars located at military airfields across the country. Other current projects include the construction of a new Air Cargo and Passenger Terminal Building at Edmonton and a new Northern Region Headquarters Building at Yellowknife. Construction projects for our British and German NATO partners at Suffield, Alberta, and Shilo, Manitoba, have again comprised a significant component of the overall workload. These projects, which are funded by the visitor nations, provide troop accommodation as well as equipment and material facilities in support of their training programs.

Defence Construction has always been proud of its operational flexibility and its freedom to be innovative in the services it offers. In 1990–1991, both of these strengths were manifested in the contract administration and inspection services provided for a Supply and Services Canada contract at Cold Lake, Alberta, at the request of the Department of National Defence. The Engine Test Facility project, with a large component of specialized equipment, includes some $2.4 million worth of building and facilities construction work.

In 1990–1991, Prairie staff efforts were focused on providing a high quality service, dedicated to meeting the time, cost and quality requirements for construction and maintenance contract work required by the Department of National Defence. Enhanced communication and personal contact with Department of National Defence representatives continue to be regional goals.

Major Awards

CFB Calgary	Base Maintenance Facility, Site Dewatering	$1,750,000
CFB Edmonton	Air Movements Unit and Passenger Terminal	9,940,000
Yellowknife	Northern Region Headquarters Building	6,759,000

Major Completions

CFB Suffield	Extension to Workshop and Inspection Instrument Building, BATUS*	5,468,000
Camp Wainright	27 Married Quarters	3,024,000
CFB Winnipeg	Hangar Door Replacement	6,455,000

**BATUS — British Army Training Unit, Suffield*

Extension to Workshop and Inspection Instrument Building at CFB Suffield, Alberta

Hangar Door Replacement at CFB Winnipeg, Manitoba

Regional Office ▲
Site Offices ●

Report of the Regional Manager, Pacific

1 Combat Engineer Regiment Complex at CFB Chilliwack, British Columbia

Ship Repair Unit (Pacific)/C-Jetty Complex at CFB Esquimalt, British Columbia, Aerial View

The Pacific Regional Office in Victoria, British Columbia, administers construction contracts for all Canadian Forces Bases and Stations in British Columbia. Site Offices are located at Esquimalt, Comox and Chilliwack for the Maritime, Air and Training Systems Commands of National Defence. In addition, there is an office at CFS Masset to manage work there, and one in Vancouver for projects in that city. During fiscal 1990–1991, expenditures for construction and maintenance contracts totalled $56 million.

The major completion achieved in the Region was the $51.7 million Ship Repair Unit (Pacific)/ C-Jetty Complex. This project, begun in 1988, includes a 9,500 square metre shop and two 140-metre-long finger jetties, and will now be the major facility for the support, overhaul and repair of the Maritime Forces Pacific fleet.

Our Chilliwack Office had a very busy year. Work there included completions of the Senior NCO Quarters, the Officers' Singles Quarters and the Training Resources Building, for a total value of $11,207,000. The Chilliwack Office also administered the work on the $10,096,000, 1 Combat Engineer Regiment Complex scheduled for completion in August, 1991.

Other major contracts completed at CFB Esquimalt were the Maintenance Facility for the 3rd Battalion, Princess Patricia's Canadian Light Infantry at Work Point, for $3,400,000; Hangar 17 Extension at Patricia Bay, for $2,600,000; Cadet Quarters at Royal Roads, for $6,800,000 and the Central Heating Plant Extension at HMC Dockyard, Esquimalt, for $1,250,000. A contract valued at $3,800,000 commenced on the Missile Maintenance Test Facility at Rocky Point, and a contract valued at $3,100,000 began on the Naval Reserve Armoury, HMCS Malahat.

Major Awards

CFB Esquimalt	Ranch Point Jetty	$11,178,000
CFB Chilliwack	1 Combat Engineer Regiment Complex	10,096,000
CFB Comox	Hangars 1 and 3 Door Replacements	1,279,000

Major Completions

CFB Chilliwack	108 Officers' Quarters	5,639,000
	96 Non-Commissioned Officers' Quarters	4,683,000

Regional Office ▲
Site Offices ●

Report of the Manager, North American Air Defence Modernization Program

A joint United States/Canada agreement, signed on March 18, 1985, to govern the modernization of the North American Air Defence System, has resulted in contracts valued at over $476 million being managed by Defence Construction Canada. A dedicated team of employees located in the Ottawa Contract Management Office, complemented by on-site engineers seconded from the various Regions, continue to meet the needs of the Department of National Defence on this most important project.

The North Warning System, consisting of Long and Short Range Radars located along Canada's northern perimeter, is designed to detect aircraft penetrating at all altitudes. Phase 1 of the project began in the autumn of 1985 with the construction of 3 Long Range Radar sites. These sites are now fully operational. Phase 2 consists of the construction of 36 unmanned Short Range Radar sites located along the 70th parallel in the Canadian Arctic, from the Yukon to the coast of Labrador. Since contract award in early 1989, 11 sites have been completed and turned over to the Department of National Defence.

Sixteen further sites are targeted for completion in 1991, and another 9 in 1992. In spite of the remote locations and harsh environment, construction activity is under way on 33 sites, with all contracts ahead of schedule and the program over 75% complete.

Forward Operating Locations at Inuvik, Iqaluit, Rankin Inlet and Yellowknife, Northwest Territories will permit the deployment of fighter aircraft to intercept intruders into North American airspace. Prime contracts for the installation of an Operations and Hangar Complex, Personnel Accommodation Complex, equipment storage and taxiways, were awarded for all sites. Fire protection systems and building envelope contracts were assigned to the prime contractors. Site preparation and foundation work was done at Inuvik, Iqaluit, Rankin Inlet and Yellowknife, this year.

In summary, the program administered over $129 million in consultant and construction contract expenditures in 1990–1991.

Major Awards

Forward Operating Locations	Inuvik Prime Contract	$17,162,000
	Iqaluit Prime Contract	22,461,000
	Rankin Inlet Prime Contract	39,473,000
	Yellowknife Prime Contract	12,463,000

Major Completions

Forward Operating Locations	Site Preparation Inuvik, NWT	5,219,000
	Site Preparation Yellowknife, NWT	5,250,000

Short Range Radar Site Fox-2 at Longstaff Bluff, Baffin Island, Northwest Territories

Site Preparation and Foundation Work, Forward Operating Location at Inuvik, Northwest Territories

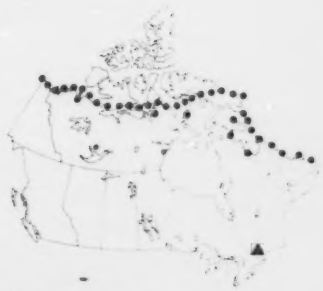

NAADM Office ▲
Site Offices ●

Chapel at CFB Baden-Söllingen, Federal Republic of Germany

Crash and Fire Hall at CFB Lahr, Federal Republic of Germany

Report of the Branch Manager, Europe

The European Branch Office, located at Canadian Forces Headquarters, Lahr, Federal Republic of Germany, with Site Offices at CFB Baden-Söllingen and CFB Lahr, is the designated contract agent providing services in the area of construction project management for the Department of National Defence European facilities.

Construction projects for Canadian Forces Europe in the Federal Republic of Germany are carried out in accordance with an administrative agreement between the German Federal Minister of Regional Planning, Building and Urban Development, and the Minister of National Defence of Canada. The detailed design, the calling of tenders, the contract administration and the construction management are done by the Staaliches Hochbauamt (SHBA), the German Regional Construction Authority charged with meeting the construction needs of the NATO Forces stationed in Germany.

By maintaining close contact with the German construction authorities throughout the course of the project, Defence Construction Canada provides contract liaison, facilitating and monitoring functions to ensure that the intent of the contractual agreements is effected.

For selected maintenance projects, and in consultation with the German authorities throughout the course of the project, Defence Construction Canada enters into direct contracts with the construction industry for professional consulting services and contract work. For these direct contracts, Defence Construction provides the necessary contract administration and project management function.

In fiscal 1990–1991, the European Branch put in place work valued at $34 million and involving 80 separate contracts.

Major Awards

CFB Baden-Söllingen	Runway Lighting Control System	$ 975,000
CFB Lahr	Electrical Improvements, Various Married Quarters	1,000,000
CFE Headquarters Lahr Caserne	Canadian Forces Europe Hospital, Medical Equipment and Interior Finishes	13,000,000

Major Completions

CFB Baden-Söllingen	Low Level Air Defence AD Battery Building	5,320,000
	Community Chapel Hall	690,000
CFB Lahr	Interior and Exterior Work, Low Level Air Defence Facility	7,500,000
	Crash and Fire Hall	3,550,000

Report of the Manager, Consultant Services

Defence Construction Canada engages, on behalf of the Department of National Defence, architects and consulting engineers to assist the Department in the planning and design of projects at various military bases across Canada.

During the past fiscal year, 344 contracts for consulting services were awarded. The value of all contracts, including amendments, totalled $32 million, compared to $29.3 million for the previous fiscal year. Payments to consulting firms for work performed in this fiscal year amounted to $37.2 million; in 1989–1990, the figure was $36.6 million.

Since April 1, 1989, Defence Construction has been using the new national consultant inventory and computer-assisted selection system known as SPEC (Selection, Prequalification and Evaluation of Consultants). This system, developed by both Public Works Canada and Defence Construction Canada and now maintained by PWC, enables consultants to go through one centralized registration process, thereby gaining access to virtually all Government of Canada construction design projects. Projects currently in the design stage include the following:

Major Awards

CFB Edmonton	Integral Heating Installation in Various Buildings	$400,000
CFB Esquimalt	Armoury, 11 (Victoria) Service Battalion and 11 (Victoria) Medical Company	470,000
CFB Petawawa	Junior Ranks' Dining Hall	760,000
	1st Battalion, The Royal Canadian Regiment, Operations and Training Facility	1,315,000
CFB Halifax	Base Headquarters Building	720,000
CFB Suffield	Water Treatment Plant	456,000

1st Battalion, the Royal Canadian Regiment, Operations and Training Facility at CFB Petawawa, Ontario

Defence Construction (1951) Limited

BOARD OF DIRECTORS

Chairman

J.R.L. Atchison
President
Defence Construction (1951) Limited

Members

N.S. Freeman
Engineering Management Consultant
Milford, Ontario

J.D. McLure
Assistant Deputy Minister (Finance)
Department of National Defence

J.F. Rowe
President
Construction Association of Nova Scotia

Defence Construction (1951) Limited

CORPORATE INFORMATION

Management

J.R. Lorne Atchison,	President
Trevor D. Heavens,	Vice-President, Finance and Administration/ Secretary-Treasurer
Terence A. Kelly,	Vice-President, Operations/Chief Engineer
George Moennich,	Director General, Corporate Policy
Ronald J. Lachance,	Director, Human Resources
Karin Zabel,	Assistant Treasurer
Robert B. Graham,	Regional Manager, Atlantic
Bernard Gravel,	Regional Manager, Quebec
Ross Nicholls,	Regional Manager, Ontario
Glen G. Taverner,	Regional Manager, Prairies
James McIntyre,	Regional Manager, Pacific
William P. Plumb,	Associate Regional Manager, Pacific
Helm G. Eckhardt,	Branch Manager, Europe
Ronald J. De Vries,	Manager, North American Air Defence Modernization Program

Auditor
Auditor General of Canada

Bankers
The Canadian Imperial Bank of Commerce

Organization Chart

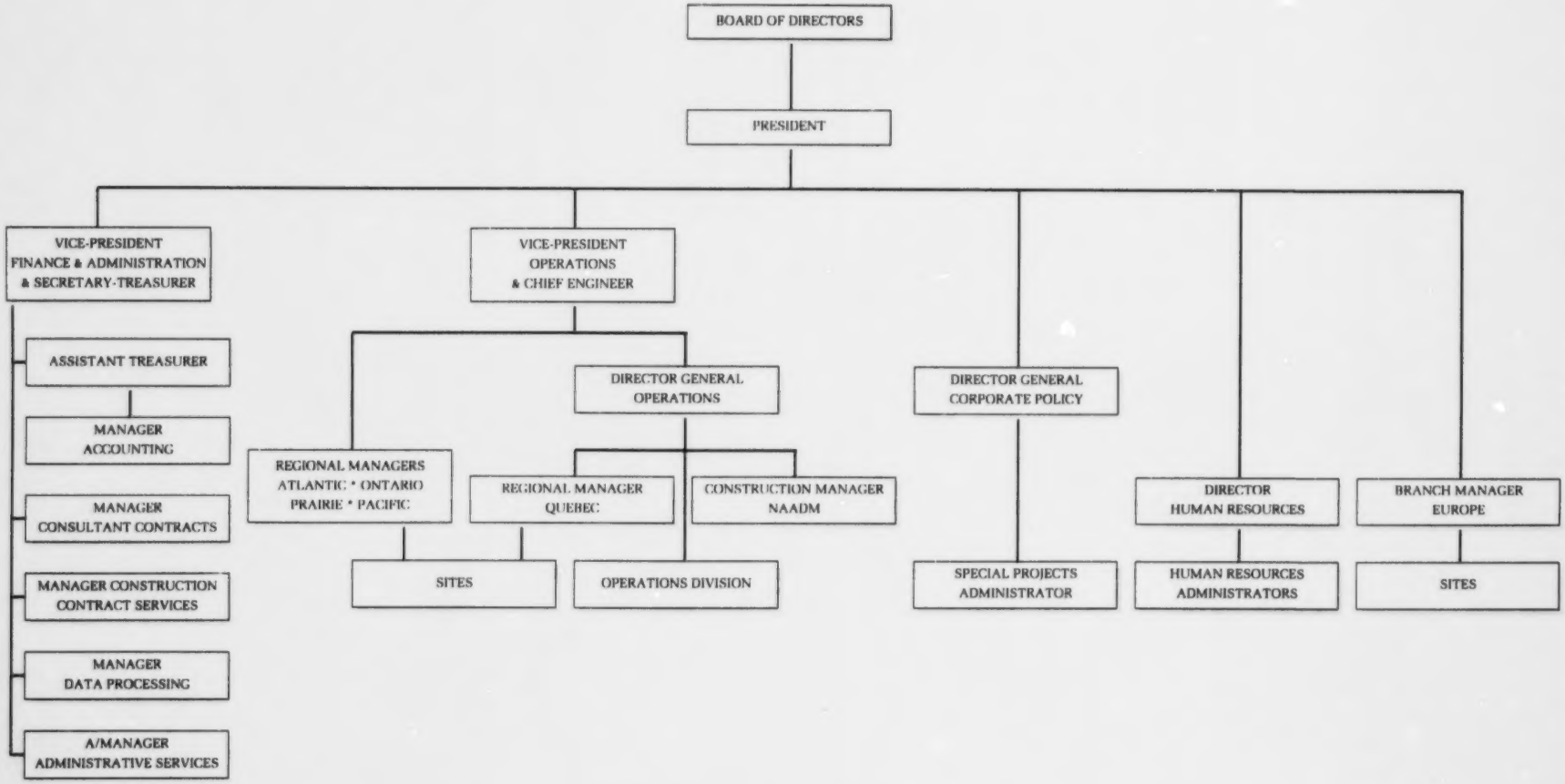

Management Report

The Management of the Corporation is responsible for the performance of the duties delegated to it by the Board of Directors. These include the preparation of an annual report and the production of its contents, together with the financial statements. These statements, approved by the Board of Directors, were prepared in accordance with generally accepted accounting principles appropriate in the circumstances and consistently applied. Other financial and operating information appearing in the annual report is consistent with that contained in the financial statements.

Management maintains financial and management control systems and practices designed to ensure that transactions are in accordance with Part X of the Financial Administration Act and its regulations as well as with the charter and by-laws of the Corporation and any directives given to it. Management also ensures that assets are safeguarded and controlled and that the operations of the Corporation are carried out effectively. In addition, the Audit Committee, appointed by the Board of Directors, oversees the internal audit activities of the Corporation and performs other such functions as are assigned to it.

The Corporation's external auditor, the Auditor General of Canada, is responsible for auditing the financial statements and for issuing the report thereon.

Report to the
Minister of Public Works
on the examination of the
accounts and financial statements of
DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED
for the year ended March 31, 1991

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Public Works

I have audited the balance sheet of Defence Construction (1951) Limited as at March 31, 1991 and the statements of operations and deficit and changes in financial position for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 1991 and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the Financial Administration Act, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Corporation that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the Financial Administration Act and regulations, the Defence Production Act and the by-laws of the Corporation.

Raymond Dubois, F.C.A.
Deputy Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 24, 1991

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Balance Sheet
as at March 31, 1991

ASSETS

	1991	1990
Current		
Cash (Note 7(b))	$ 1,811,258	$ 1,367,044
Accounts receivable	184,645	380,831
Other	19,152	56,266
	2,015,055	1,804,141
Furniture and equipment, at cost	1,716,841	1,608,981
Less: accumulated amortization	1,287,914	1,147,535
	428,927	461,446
	$ 2,443,982	$ 2,265,587

LIABILITIES

Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 2,215,866	$ 997,801
Due to Department of National Defence (Note 3)	141,145	1,028,762
Contractors' security deposits	42,980	215,859
	2,399,991	2,242,422
Provision for employee benefits (Note 4)	2,472,855	2,935,121
	4,872,846	5,177,543

CAPITAL STOCK AND DEFICIT

Capital stock		
Authorized — 1,000 shares of no par value		
Issued — 31 shares	31	31
Deficit (Note 5)	(2,428,895)	(2,911,987)
	(2,428,864)	(2,911,956)
	$ 2,443,982	$ 2,265,587

Contingencies (Note 7)

Approved by the Board:

Director

Director

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Statement of Operations and Deficit for the year ended March 31, 1991

	1991	1990
Expenses		
Salaries	$10,838,073	$10,045,465
Employee benefits	1,323,419	1,860,179
Travel and removal	1,121,115	992,001
Office accommodation	417,780	372,303
Office supplies and maintenance	416,410	312,096
Telephone	390,012	387,341
Professional services	322,173	127,466
Postage, express and freight	255,936	254,855
Amortization	251,637	177,013
Training and professional development	219,468	326,282
Advertising	158,689	332,438
Rental of machinery	119,947	132,327
Other	87,288	69,768
	15,921,947	15,389,534
Cost recoveries		
Department of National Defence	15,529,813	14,332,418
Others	875,226	930,900
	16,405,039	15,263,318
Excess of expenses over cost recoveries (cost recoveries over expenses)	(483,092)	126,216
Deficit at beginning of the year	2,911,987	2,785,771
Deficit at end of the year	$ 2,428,895	$ 2,911,987

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Statement of Changes in Financial Position
for the year ended March 31, 1991

	1991	1990
Operating activities		
Excess of cost recoveries over expenses (expenses over cost recoveries)	$ 483,092	$ (126,216)
Items not requiring cash		
Provision for employee benefits	(155,645)	439,364
Amortization	251,637	177,013
Net decrease in non-cash working capital balances related to operations*	390,869	1,052,646
Cash provided by (used in) operations	969,953	1,542,807
Employee benefits paid	(306,621)	(134,308)
Cash provided by (used in) operations activities	663,332	1,408,499
Investing activities		
Acquisition of furniture and equipment	(219,118)	(397,134)
Increase in cash during the year	444,214	1,011,365
Cash at beginning of the year	1,367,044	355,679
Cash at end of the year	$ 1,811,258	$ 1,367,044

* Consisting of changes in receivables, other assets, accounts payable and accrued liabilities, due to Department of National Defence, and contractors' security deposits.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Notes to Financial Statements
March 31, 1991

1. Authority and objective

Defence Construction (1951) Limited was incorporated under the Canada Corporations Act in 1951 and was continued under the Canada Business Corporations Act, pursuant to the authority of the Defence Production Act. The objective of the Corporation is to contract for major military construction and maintenance projects required by the Department of National Defence. The Corporation is an agent Crown corporation named in Part 1 of Schedule III to the Financial Administration Act. The Corporation is not subject to income taxes.

2. Significant accounting policies

Expenses

The accounts of the Corporation reflect only the administrative expenses incurred in procuring the construction and maintenance of defence projects on behalf of the Department of National Defence and in procuring the construction of such other projects as are approved by Treasury Board.

Furniture and equipment

Furniture and equipment are recorded at cost and are amortized on a straight-line basis over five years.

Employee termination benefits

Employees are entitled to specified termination benefits calculated at salary levels in effect at the time of separation as provided for by conditions of employment. The liability for these benefits is recorded as the benefits accrue to employees.

Pension plan

Employees are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Corporation's contributions to the plan are limited to an amount equal to the employees' contributions on account of current and certain past service. These contributions represent the total pension obligations of the Corporation and are charged to income on a current basis.

Services provided without charge

The Department of National Defence provided office space free of charge for employees of the Corporation.

3. Due to Department of National Defence

The cost of operations is recovered through the Department of National Defence to the extent of net cash requirement, and any excess of cash advances is refunded at year end. As at March 31, 1991, the net balance due to Department of National Defence was $141,145 (1990 — $1,028,762).

4. Provision for employee benefits

	1991	1990
Termination benefits	$2,426,467	$2,616,205
Life insurance	46,388	64,484
Compensation benefits	384,967	692,744
	2,857,822	3,373,433
Less: current portion	384,967	438,312
	$2,472,855	$2,935,121

5. Deficit

The deficit of the Corporation is comprised of the difference between the provision for employee benefits, which will be funded in future years as they are paid, and the net book value of capital assets.

	1991	1990
Deficit, beginning of the year	$2,911,987	$2,785,771
Increase (decrease) in provision for employee benefits	(515,611)	346,337
Decrease (increase) in net book value of capital assets	32,519	(220,121)
Deficit, end of the year	$2,428,895	$2,911,987
Composed of:		
Provision for employee benefits (Note 4)	$2,857,822	$3,373,433
Net book value of capital assets	(428,927)	(461,446)
	$2,428,895	$2,911,987

6. Lease commitments

The corporation leases certain equipment and accommodation in the performance of its operations. These arrangements include occupancy agreements expiring at various dates for office accommodation. The future minimum lease payments are:

Year ending March 31	
1992	$235,758
1993	128,855
1994	112,855
1995	83,575
1996	13,417
	$574,460

7. Contingencies

(a) Claims aggregating approximately $5,294,000 in respect of contractual obligations have been received by the Corporation, but are not reflected in the accounts. In the opinion of management and legal counsel, the position of the Corporation is defensible. However, the final outcome of such claims is not determinable. Any settlements resulting from the resolution of these claims will be funded through the Department of National Defence, in the year in which the settlements occur.

(b) Included in the cash balance as at March 31, 1991 is an amount of $350,000 subject to restricted use which serves as security against the potential risk of environmental damage with respect to a project.

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Construction de Défense Canada
Defence Construction Canada

Le président du Conseil d'administration
Chairman of the Board of Directors

Le 15 juin 1990

L'honorable Elmer MacKay
Ministre des Travaux publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1H 0A6

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration de Construction de Défense (1951) Limitée, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière 1990–1991. La prestation de services dévoués au ministère de la Défense nationale est une priorité constante de la Société depuis quarante ans. Ce fut pour nous une autre année bien chargée, comme en témoignent les pages qui suivent.

Les rapports financiers qui composent la partie centrale de ce rapport reflètent le rendement supérieur de nos activités. Nous pouvons attribuer nos réalisations, en grande partie, à la compétence, à la souplesse et à l'engagement des employés de Construction de Défense Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Le président du conseil d'administration

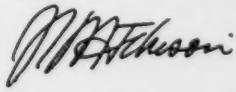

Lorne Atchison, ing.

Edifice Sir Charles Tupper
Promenade Riverside
Ottawa (Canada)
K1A 0K3

Sir Charles Tupper Building
Riverside Drive
Ottawa, Canada
K1A 0K3

Canada

Table des matières

Avant-propos 3

Faits saillants 4

Pouvoirs : responsabilités et fonctions 6

Rapport du directeur des Ressources humaines 8

Rapport du directeur régional de l'Atlantique 10

Rapport du directeur régional du Québec 11

Rapport du directeur régional de l'Ontario 12

Rapport du directeur régional des Prairies 13

Rapport du directeur régional du Pacifique 14

Rapport du directeur du Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord 15

Rapport du directeur du bureau de l'Europe 16

Rapport du directeur des Services d'experts-conseils 17

Conseil d'administration 18

Dirigeants et principaux cadres 19

Organigramme 20

Rapport de la direction 21

États financiers 23

Avant-propos

Quarante ans déjà

Le climat de paix qui s'installe au Canada au lendemain de la deuxième Guerre mondiale est vite remplacé par le sentiment d'inquiétude engendré par les premiers signes de la guerre froide et de l'émergence du rideau de fer. Le conflit coréen persistant et allant de mal en pis, le gouvernement fédéral décide d'entreprendre sans tarder d'importants travaux de réfection des installations de la Défense nationale. On crée alors Construction de Défense (1951) Limitée pour répondre rapidement aux soudaines demandes de construction qu'entraîne le programme. La Société remplit sa mission — et avec brio — grâce à un personnel hautement qualifié, trié sur le volet, et à la souplesse naturelle de sa structure.

Dès sa constitution, avec l'aide d'employés détachés de la Société centrale d'hypothèques et de logement et d'une série de « dollar a year man » recrutés dans l'industrie de la construction, Construction de Défense réalise des travaux annuels évalués à quelque 150 000 000 $ et cela, pendant les six premières années de son existence. De quoi être fiers.*

Le rythme fiévreux des activités se poursuit, bien qu'atténué quelque peu, pendant encore six ans, le temps de compléter les travaux de construction dont ont besoin les Forces armées. Le bilan est impressionnant : des bases militaires complètes sont construites — des villes, virtuellement, avec des voies de circulation, les services essentiels et un large éventail d'installations, des résidences et des écoles aux hangars, hôpitaux, églises et centres récréatifs, ainsi que des terrains d'aviation, laboratoires de recherche, installations d'entraînement et d'essais, stations de communications et bunkers souterrains. Outre d'installer un réseau de stations de radars dans le nord canadien, on construit des bases aériennes en France et en Allemagne.

Une fois les installations requises en place, la tâche de Construction de Défense consiste en grande partie par la suite à entretenir, améliorer et modifier cette imposante infrastructure.

En raison de sa compétence considérable dans l'attribution de marchés de travaux de même qu'au plan de la gestion, la société Construction de Défense est sollicitée à fournir de l'aide et à collaborer à plusieurs projets d'envergure qui sortent du cours normal de ses activités. Mentionnons certains projets du Plan Colombo en Inde et au Ceylan, la route de l'Alaska, et le tronçon du Trans-Canada Pipelines dans le nord de l'Ontario dans les années 50, et, dans les années 60, la construction d'écoles dans les Antilles, et les installations d'Expo 67 à Montréal.

À la fin des années 70, les besoins des Forces canadiennes en ce qui a trait à de nouvelles installations augmentent graduellement. Cette tendance se poursuit bien au delà des années 80. Plus récemment, un nombre de projets assez considérables réalisés à travers le pays de même que le Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (pour remplacer le réseau DEW), parrainé par le Canada et les États-Unis, ont engendré un niveau d'activités qui rappelle les premières années d'existence de Construction de Défense.

L'appui indéfectible accordé au ministère de la Défense nationale et la ferme détermination du personnel à s'acquitter du mandat assigné à la Société, ce qui caractérisait tant ses fondateurs, se sont imposés au fil des ans. Les rapports étroits établis entre Construction de Défense et la Direction de Génie construction des Forces canadiennes, de même que l'empressement des employés à s'entraider ont instauré un grand respect mutuel et une coentreprise fructueuse. Les nombreuses réalisations de Construction de Défense, qui témoignent toutes de l'intégrité professionnelle et du véritable sens des affaires dont fait preuve la Société dans ses rapports avec l'industrie, ont instillé chez le personnel une fierté, celle de faire partie d'une équipe gagnante.

Quarante ans après sa création, Construction de Défense continue de répondre aux besoins constants du ministère de la Défense nationale, avec un profond dévouement, un souci constant de l'équité et un haut degré de compétence.

**150 000 000 $ en 1954 valent 1 200 000 000 $ en 1991.*

40 ans de loyaux services aux Forces canadiennes

1951 | 1991

Faits saillants

Construction de Défense a été de nouveau très active cette année, les travaux réalisés étant évalués à 451 675 714 $. Cette activité était répartie dans toutes les régions, et d'importants projets ont été terminés, notamment les travaux d'amélioration de la jetée NH à la BFC Halifax, la construction de chambres d'essais climatiques à la BFC Toronto, et le complexe de l'unité de radoub (Pacifique) et de la jetée « C » à la BFC Esquimalt. La Société a en outre entrepris de nouveaux projets tels que l'unité des mouvements aériens pour le fret et les passagers à la BFC Edmonton, le complexe du 1er régiment de génie à la BFC Chilliwack, et la phase suivante du Centre d'entraînement au combat à la BFC Gagetown.

Au cours du dernier exercice financier, la Société a procédé à la réalisation de plusieurs projets spéciaux, le Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord étant le plus considérable. On a procédé à la construction de 33 des 36 stations automatisées de radars à courte portée qui doivent être installées le long du 70e parallèle, dans l'Arctique canadien. Des contrats ont été adjugés pour l'installation de centres d'opérations avancés à Inuvik, Iqaluit, Rankin Inlet et Yellowknife. CDC a également entrepris cette année les travaux de construction liés au programme d'ajustement de l'infrastructure du MDN. Celui-ci a été créé dans le but de gérer les changements issus du plan du gouvernement fédéral visant la fermeture et la réduction de certaines installations de la Défense nationale. Le gros des travaux réalisés cette année ont touché la BFC Petawawa.

La Société est demeurée fidèle à son engagement envers la mise en œuvre d'initiatives liées à la gestion. Plusieurs d'entre elles étaient de nature générale, tandis que d'autres visaient des aspects spécifiques tels les opérations et les ressources humaines.

En ce qui concerne les initiatives liées à la gestion en général, la Société a modifié sa structure organisationnelle pour qu'elle coïncide plus directement avec les divisions fonctionnelles de ses opérations globales. Un vice-président des opérations et ingénieur principal a ainsi été nommé pour superviser les opérations de toutes les régions au pays. On a nommé également un vice-président des finances et de l'administration, qui assume aussi le rôle de secrétaire-trésorier. Il est responsable de la comptabilité, des marchés d'experts-conseils, des appels d'offres, des services techniques, du traitement des données et des services administratifs.

De plus, dans le cadre des initiatives liées à la gestion générale, un plan détaillé de vérification interne a été mis de l'avant, sous la direction du Comité de vérification du conseil d'administration, afin d'examiner divers aspects des opérations de la Société. On a retenu les services de la Direction de la vérification de la gestion et de l'évaluation des programmes de Travaux publics Canada pour exécuter le travail, qui a par ailleurs commencé.

La mise en œuvre du système de gestion de l'information régionale, une autre des initiatives de la Société ayant trait à la gestion générale, se déroule selon l'échéancier prévu, avec l'installation des logiciels appropriés dans les bureaux régionaux et de chantier. L'intégration des systèmes dans ces bureaux et ceux du siège social a également débuté.

Dans la mise en œuvre des initiatives ayant trait à la gestion des opérations, la Société a établi plusieurs critères s'appliquant au rendement. Ceux-ci touchent l'exécution des marchés dans les délais prescrits, le nombre et le prix des rectificatifs aux marchés, la vitesse et l'exactitude de la révision des dessins d'atelier, l'efficience de la répartition des plans aux soumissionnaires intéressés. Depuis le 1er décembre 1990, le système de gestion des temps, un projet-pilote entrepris l'an dernier, est appliqué dans l'ensemble de l'organisation. Le système est conçu de façon à ce que la Société puisse déterminer combien de temps consacrent les employés à surveiller l'exécution des travaux, de même qu'aux activités impliquant des frais généraux. L'objectif visé est de faire des comparaisons avec l'efficacité d'organisations semblables dans les secteurs public et privé.

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, on a entrepris une analyse de la classification des postes, de même qu'élaboré un système qui tienne compte des exigences liées à l'équité en matière d'emploi, établies dans l'article 11 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Le système d'évaluation du rendement, en vigueur depuis plusieurs années maintenant, a été modifié de façon à permettre aux employés, pendant une période d'essai, de formuler des plans de perfectionnement individuel.

Faits saillants

	1990–1991	1989–1990
Marchés adjugés		
— Nombre	**988**	1 056
— Valeur	**349 132 601 $**	362 306 358 $
Marchés menés à terme		
— Nombre	**1271**	975
— Valeur	**486 523 455 $**	235 929 664 $
Travaux exécutés		
— Valeur	**451 706 317 $**	446 734 316 $
Frais d'administration	**15 046 722 $**	14 458 633 $
Nombre d'employés		
— Au 31 mars	**246**	265
— Maximum	**295**	292
— Minimum	**253**	236

Travaux exécutés et coûts des opérations

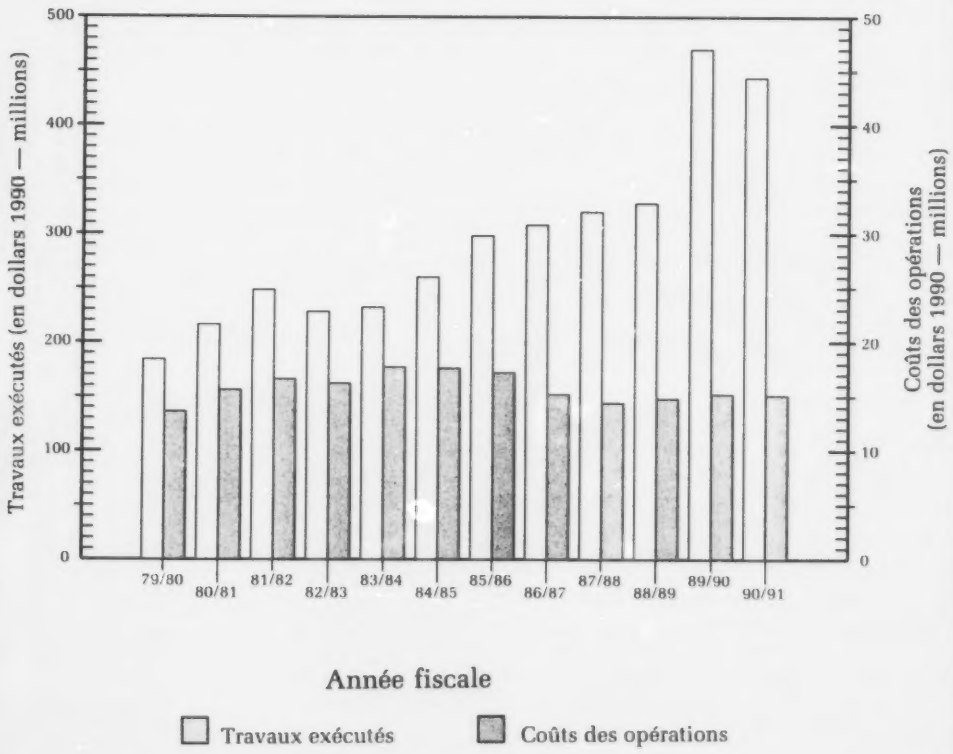

Pouvoirs : responsabilités et fonctions

Construction de Défense (1951) Limitée est une société d'État qui figure à l'annexe III, partie I, de la Loi sur la gestion des finances publiques et dont le statut et le mode de fonctionnement sont dictés par cette loi. La Société, Construction de Défense Limitée, a été créée en 1950 en vue d'attribuer les marchés nécessaires aux travaux de construction, d'entretien et de réparation des installations militaires canadiennes du ministère de la Défense nationale. Au moment de sa constitution en 1951 en vertu de la Loi sur la production de défense, le nom de la Société fut modifié pour Construction de Défense (1951) Limitée. Outre son appellation légale, la Société porte un titre d'usage, Construction de Défense Canada, aux termes du Programme fédéral de coordination de l'image de marque. La responsabilité du contrôle et de la surveillance des travaux de la Société, qui dans le passé avait été confiée aux ministres de l'Industrie et de la Défense nationale, relève maintenant du ministre des Travaux publics. Le mandat de la Société ne s'en trouve pas modifié pour autant : celle-ci demeure toujours au service de la Défense nationale.

Les travaux de construction et d'entretien confiés à la Société touchent un large éventail de types d'installations de défense, des aérodromes et des installations portuaires aux installations d'entraînement et d'essais, laboratoires de recherche ainsi que résidences, églises, écoles et hôpitaux militaires.

Conformément au protocole d'entente intervenu entre le ministre de la Défense nationale et Construction de Défense (1951) Limitée, le ministère de la Défense nationale, en tant que propriétaire et concepteur de l'ouvrage, fournit à Construction de Défense (1951) Limitée les terrains, les fonds ainsi que les plans et devis complets des projets. À la demande du Ministère, la Société retient les services d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour exécuter les études de sites et mener à bien la conception de ces projets. La Société se charge également de l'attribution des marchés de chaque projet et de la surveillance des travaux de construction. Les appels d'offres sont publiés dans les journaux locaux et ainsi que dans les revues spécialisées afin de rejoindre le plus grand nombre de soumissionnaires possible. Les soumissions reçues sont ouvertes en public. Le contenu en est vérifié afin de s'assurer qu'il est exact et complet, puis le marché est adjugé au plus bas soumissionnaire acceptable. Par la suite, la Société administre le marché, c'est-à-dire surveille l'exécution des travaux en ce qui a trait à la qualité ainsi qu'au respect des échéanciers et à d'autres exigences contractuelles. La Société voit à la résolution des problèmes techniques ainsi qu'à la gestion financière globale, ce qui implique le règlement des acomptes, la négociation des prix des rectificatifs au marché et le règlement des réclamations des entrepreneurs. À la fin des travaux, les installations sont mises en service et confiées au ministère de la Défense nationale.

Les objectifs de la Société consistent à respecter les échéanciers, les budgets et les critères de qualité établis pour le programme de construction du ministère de la Défense nationale. En même temps, la Société mène ses activités conformément à une série de principes de fonctionnement qui traitent de sujets tels l'efficience et l'efficacité, l'adjudication équitable des marchés, la flexibilité de la structure de l'organisme, et la protection de l'environnement.

Afin d'assurer la réalisation de ces objectifs, la Société a comme politique de déléguer le maximum de responsabilités au personnel sur les différents chantiers de construction, tout en maintenant un contrôle administratif continu. Cette délégation de pouvoirs permet l'optimisation des rapports avec les entrepreneurs. Le contrôle administratif s'effectue par des procédés de vérification et de mise à jour des comptes, intégrés au système d'approbation des dépenses. La Société possède également son propre programme de vérification.

De par les pouvoirs qui lui sont conférés en tant que société d'État, Construction de Défense (1951) Limitée jouit de la latitude nécessaire pour répondre rapidement aux besoins du Ministère. Cette liberté d'action lui a permis de démontrer une certaine flexibilité et d'adopter certains comportements propres aux organisations du secteur privé, de rationaliser les démarches administratives et de réagir efficacement aux changements de l'industrie. Cette approche est très importante compte tenu des fluctuations dans le volume, l'emplacement et la nature des travaux de construction entrepris. La rationalisation des effectifs, l'utilisation judicieuse de leurs compétences ainsi que l'expérience acquise au cours des années ont permis à la Société de servir son client de manière efficace et efficiente. Ces facteurs ont contribué largement à l'harmonie des rapports avec le ministère de la Défense nationale.

La Société est étroitement liée à l'industrie de la construction et reconnaît l'interdépendance qui existe entre elle et les plus de 5 100 entrepreneurs qui soumissionnent pour ses projets. En plus des relations quotidiennes avec ceux-ci dans le déroulement normal des travaux, la Société est en rapport constant avec les différentes associations de construction à travers le Canada. Parmi celles-ci, 92 reçoivent, pour fin d'étude par les entrepreneurs, les documents de soumission des projets locaux. Construction de Défense rencontre fréquemment les représentants de l'Association canadienne de la construction afin de discuter de certains sujets d'intérêt commun. L'esprit de coopération et l'empressement mutuel à offrir des services créent de bonnes relations de travail entre les deux organismes. Ces échanges permettent à la Société de maintenir un contact direct avec l'Industrie et de demeurer pragmatique dans ses rapports avec les entrepreneurs.

De la même façon, des rapports étroits se sont établis entre la Société et un grand nombre des 2 864 firmes d'architectes, d'ingénieurs et d'experts-conseils inscrites au nouveau répertoire du système de sélection informatisé nommé SPEC (sélection, présélection et évaluation des consultants), élaboré par des représentants de Travaux publics Canada en collaboration avec Construction de Défense Canada. Les relations et les négociations contractuelles permettent à la Société de rester au courant des tendances dans ces domaines. En outre, pour avoir une vue d'ensemble de la situation dans le secteur privé, des représentants de la Société assistent aux congrès annuels des associations d'ingénieurs et d'architectes, de même qu'à des séminaires et à différentes réunions au cours de l'année.

L'harmonisation des lignes de conduite et méthodes appliquées par Construction de Défense Canada et Travaux publics Canada en vue d'administrer et de gérer les marchés d'experts-conseils et de construction se poursuit. La mise en œuvre des diverses recommandations visant l'emploi de procédures et de documents contractuels communs pour leurs contrats avec l'Industrie sera terminée l'an prochain.

En raison de sa compétence dans l'attribution de marchés de construction et d'experts-conseils, la Société est sollicitée, de temps à autre, à fournir de l'aide technique et administrative à d'autres ministères et organismes fédéraux.

La Société n'a pas retenu les services d'agents de ventes et d'achats.

Rapport du directeur des Ressources humaines

La plus précieuse ressource de Construction de Défense est son personnel. C'est un fait qui s'est imposé dès le départ, en 1951, et tout au long des quarante années qui ont suivi. L'importance des employés a toujours fait partie intégrante de la culture de la Société. Le bien-être et le continuel perfectionnement du personnel demeurent une priorité.

Cette année, comme par le passé, les employés de Construction de Défense ont pu assister à des séminaires régionaux annuels, et suivre une variété de cours de formation et d'enseignement dans le domaine des techniques, de l'administration et de la gestion. La Société a continué d'offrir des séminaires de perfectionnement à des petits groupes d'employés sélectionnés.

La Société poursuit ses efforts afin de répondre aux exigences du programme d'équité en matière d'emploi. Les objectifs de l'un des groupes visés ont été dépassés et des progrès ont été réalisés dans les régions afin d'accroître la participation d'autres groupes cibles.

L'application de l'Ordonnance sur la parité salariale de la Loi canadienne sur les droits de la personne a donné lieu à l'élaboration d'un système de classification. Celui-ci, entièrement conçu et mis en place durant l'exercice financier 1990–1991, a permis de mieux délimiter la nature du travail réalisé par Construction de Défense, de même que les plages de salaire qui y sont associées. Un système qui repose sur une telle base, concrétisera davantage les procédures et reflétera une grille de rémunération équitable pour les employés.

On a procédé à la redéfinition de la structure administrative de l'organisation en 1990. Une des conséquences de cette restructuration a été une rationalisation du personnel au niveau de la direction, ce qui, en retour, a ouvert des perspectives nouvelles pour les employés qui se voient attribuer des responsabilités additionnelles impliquant la prise de décisions.

Répartition du personnel
Par type d'emploi

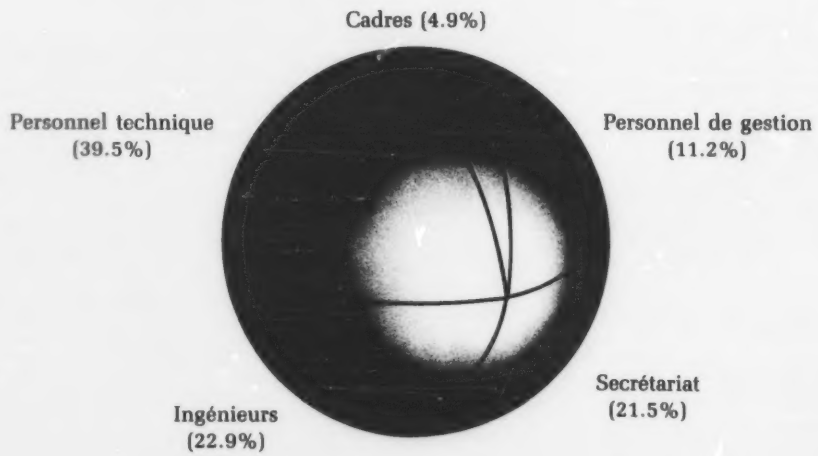

Basée sur la classification des employé(e)s au 31 mars 1991

Peggy Lafontaine, secrétaire de chantier, Unité de radoub (Pacifique) et de la jetée « C », BFC Esquimalt (Colombie-Britannique)

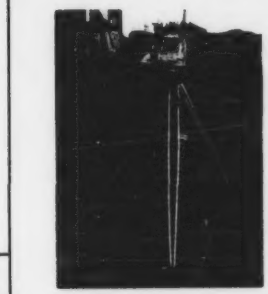

André Bertrand, ingénieur junior, BFC Montréal (Québec)

Brigitte Trau, secrétaire, siège social, Ottawa (Ontario)

Elaine Riesmeyer, secrétaire de chantier, BFC Shilo (Manitoba)

1951 | 1991

Charles Boulay, ingénieur adjoint des travaux, roulotte CEC, Gagetown (Nouveau-Brunswick)

Gerry Gardiner, surveillant des travaux, BFC North Bay (Ontario)

Personnel du Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, Ottawa (Ontario)

Sandy Burgess, Cathy Mottashed, Margo Blasko et Keith Dyer, Séminaire de perfectionnement, Ottawa (Ontario), décembre 1990

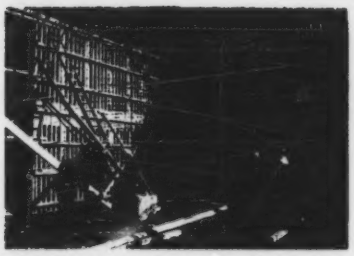

Installation pour entreposage des missiles, BFC Halifax (Nouvelle-Écosse) — En construction

Centre d'entraînement au combat, phase III, BFC Gagetown (Nouveau-Brunswick) — Vue aérienne

Rapport du directeur régional de l'Atlantique

La région de l'Atlantique, dont le bureau régional se trouve à Darmouth, administre le travail réalisé sur les chantiers en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et au Labrador à partir de bureaux situés dans les locaux des bases des Forces canadiennes à Chatham, Cornwallis, Gagetown, Gander, Goose Bay, Greenwood, Halifax, Moncton et Shearwater.

Le nombre maximal d'employés durant la saison de la construction en 1990 a été de 54, la moyenne annuelle était de 45. Une partie du personnel a assumé des fonctions temporaires dans le cadre du Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord et au sein de la Division des opérations à notre siège social à Ottawa. Plusieurs employés ont assisté en outre aux séminaires de perfectionnement qui font partie du programme de formation continu de la Société. La Société a fourni du travail durant l'été à cinq étudiants de disciplines techniques.

Parmi les travaux de construction évalués à 91 000 000 $ réalisés cette année, précisons que le bureau du projet spécial du centre d'entraînement au combat de la BFC Gagetown, doté d'un effectif de sept employés, en a administré une part équivalant à 32 000 000 $. L'autre vaste projet réalisé est la construction du hangar d'aérodrome à Goose Bay, administré par CDC au nom des Forces aériennes allemandes. Ce bâtiment est évalué à 25 000 000 $.

À la BFC Shearwater, on a construit un nouveau mess et lieu de rencontre des hommes de troupe, tandis qu'à BFC Halifax, on a achevé les logements pour officiers célibataires. Le personnel du bureau régional a supervisé la construction des installations servant à l'entreposage des missiles à la BFC Halifax et à la BFC Goose Bay. On a procédé au recouvrement de la piste d'atterrissage à la BFC Goose Bay; ce projet de 4 000 000 $ a été très exigeant compte tenu de la courte saison de la construction là-bas.

Le projet visant à contrôler les émissions de cendres à la centrale thermique de la BFC Gagetown, évalué à 2 600 000 $, illustre l'importance qu'accorde les Forces canadiennes à la protection de l'environnement. À la BFC Greenwood, on a entrepris un important projet de contrôle et d'enlèvement de l'amiante, et les travaux préliminaires dans le cadre du Programme d'ajustement de l'infrastructure ont débuté. On s'attend à ce que le gros des travaux inscrits au programme soient réalisés durant l'exercice 1991–1992.

Principaux marchés adjugés

BFC Gagetown	Contrôles des émissions de cendres, centrale thermique	2 646 000 $
BFC Halifax	Installations pour entreposage des missiles	2 739 000
	Installations de formation en mécanique diesel	2 328 000

Principaux marchés menés à terme

BFC Goose Bay	Hangar d'aérodrome pour les Forces aériennes allemandes	25 854 000
	Réfection et amélioration de l'aérodrome	4 018 000
BFC Halifax	Amélioration de la jetée NH	12 423 000
BFC Shearwater	Mess et lieu de rencontre des hommes de troupe	4 653 000

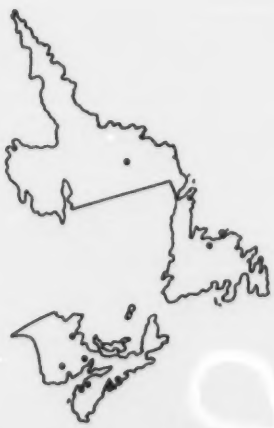

Bureau régional ▲
Bureau de chantier ●

Rapport du directeur régional du Québec

La région administrative du Québec se compose du bureau régional, situé à Longueuil, et de trois bureaux de chantier, situés à Bagotville, Montréal et Valcartier. Des bureaux secondaires, situés dans les locaux du Collège militaire royal (englobant les travaux réalisés à la BFC St-Jean) et de la garnison de Longue-Pointe à Montréal est, relèvent du bureau de chantier de Montréal, qui se trouve dans les locaux de la garnison de Saint-Hubert. La construction de nouvelles installations pour la réserve navale a nécessité la création d'un bureau de projet à Trois-Rivières. Le bureau de chantier à Valcartier, servant surtout la base militaire, supervise en outre la réalisation des contrats liés au centre de recherche pour la défense et à La Citadelle, située au cœur de la ville de Québec. Au total, au cours du dernier exercice financier, la région du Québec a administré des travaux de construction d'un montant de 26 000 000 $.

Le travail découlant du programme à Bagotville a été divisé également entre de nouveaux projets et d'autres déjà en cours. Parmi les nouveaux contrats, mentionnons la construction d'installations d'entreposage de missiles. De plus, on a doublé la capacité de 500 000 gallons d'un réservoir d'eau en béton renforcé. Ce besoin est issu de la construction récente d'autres logements et du projet d'un nouveau hangar muni d'un réseau élargi d'avertisseurs d'incendie. Soulignons d'importantes rénovations au quartier général de la base.

La majorité des projets réalisés dans la région de Montréal ont été initiés dans le cadre du budget d'entretien et prévoyaient des travaux de réfection des toitures, la rénovation de bâtiments et le remplacement de fenêtres, de même que diverses améliorations techniques et électriques et d'autres projets mineurs. Les travaux étant dispersés dans la région, le personnel de Montréal s'est déplacé jusqu'à Saint-Jérôme, dans les Basses-Laurentides, à Sherbrooke et Farnham, dans les cantons de l'Est, et à Nicolet, localité au nord-est de Montréal.

Les contrats d'envergure accordés pour l'amélioration du réseau principal et secondaire de distribution électrique du Collège militaire royal et de la BFC Saint-Jean, qui avaient débuté l'an dernier, se sont poursuivis cette année et s'ajoutaient à plusieurs petits projets d'entretien inscrits aux programmes réguliers.

À Trois-Rivières, les travaux de construction des nouvelles installations de la réserve navale du HMCS Radisson, dont le coût dépasse 5 000 000 $, consistent en un bâtiment principal, un hangar à bateaux et une rampe de lancement pour embarcations. Les échéanciers sont respectés et on prévoit l'achèvement des travaux pour l'automne prochain.

Parmi les grands projets de Valcartier cette année, mentionnons : l'agrandissement des installations d'entretien de la base et du bâtiment de Génie construction, l'installation de nouvelles bermes de protection dans l'entrepôt des explosifs de la base, de même que plusieurs autres projets civils et d'architecture. Sont venus compléter le programme divers travaux d'entretien, dont quelques- uns réalisés à La Citadelle. Tout comme le personnel de la base militaire, le Centre de recherche pour la défense a été lui aussi considérablement actif en raison du programme des travaux de construction et d'entretien.

Principaux marchés adjugés

BFC Bagotville	Installations d'entreposage de missiles	869 000 $
BFC Montréal	Réfection des logements pour hommes de troupe	793 000
Trois-Rivières	Manège militaire de la réserve navale, HMCS Radisson	5 340 000

Principaux marchés menés à terme

BFC Montréal	Remplacement des chaudières, centrale thermique, Longue-Pointe	1 446 000
	Remplacement du réseau souterrain de la distribution de la vapeur	2 707 000
BFC St-Jean	Amélioration du réseau de distribution électrique, Collège militaire royal	2 040 000

Manège militaire de la réserve navale, HMCS Radisson, Trois-Rivières (Québec) — En construction

Vérification du remplisage des joints de dalles de l'héliport, BFC Valcartier (Québec)

Bureau régional ▲
Bureau de chantier ●

Installations pour les moyens de guerre électronique, BFC Kingston (Ontario)

Manège militaire de la réserve navale, HMCS Cataraqui, Kingston (Ontario)

Bureau régional ▲
Bureau de chantier ●

Rapport du directeur régional de l'Ontario

Le bureau régional de l'Ontario, situé à Kingston, administre et fournit des services de soutien aux bureaux de chantier situés dans les huit bases des Forces armées canadiennes de la province. Les travaux de construction réalisés cette année sur le site des bases militaires, de même que ceux liés à diverses installations de recherche et d'entraînement et aux manèges militaires, totalisent 61 000 000 $.

Outre la construction de nombreuses installations d'entraînement et la rénovation des logements familiaux, le projet le plus notable a été celui qui consistait à agrandir le dépôt de munitions des Forces canadiennes à Angus; la BFC Borden fut pour cette raison la base la plus active de la province. À la BFC Ottawa, d'importants projets ont été réalisés, mentionnons le remplacement d'une aire de stationnement d'aéronefs, la construction d'une nouvelle clinique médicale et l'installation d'un nouveau réseau souterrain de distribution de la vapeur. Notons l'adjudication d'un contrat particulièrement intéressant, qui prévoit la rénovation du magasin de fournitures militaires de la Place Cartier, au centre-ville d'Ottawa.

Deux premiers contrats ont été accordés en vue de la construction d'un centre des opérations et d'entraînement pour le bataillon n° 1 du Royal Canadian Regiment, à la BFC Petawawa. Cette adjudication inaugure la mise en œuvre du programme d'ajustement de l'infrastructure visant à regrouper un certain nombre d'installations de la Défense nationale à travers le pays.

À Kingston, le projet de construction d'installations pour les moyens de guerre électronique est terminé, et un marché a été assigné pour la construction du nouveau manège militaire de la réserve navale du HMCS Cataraqui. À la BFC Trenton, située dans les environs, les travaux découlant du programme d'entretien incluaient la modernisation des logements familiaux, la réfection d'un certain nombre de toitures, et l'adjudication du premier de trois contrats visant le remplacement du réseau souterrain de distribution de la vapeur.

On a exécuté cette année deux marchés visant la construction de chambres d'essais climatiques à l'Institut militaire et civil de la médecine environnementale à la BFC Toronto. Le programme des travaux à la BFC North Bay axait sur l'installation du chauffage central dans tous les édifices de la base, dans le but de remplacer la centrale thermique.

De nombreux travaux de modernisation des installations d'entraînement à Camp Ipperwash, près de la BFC London, ont également débuté.

Le personnel de CDC était étroitement associé à la fermeture des stations de radars de Pinetree. On a procédé cette année à des travaux de démolition et de nettoyage des installations de la SFC Lowther et de la SFC Falconbridge qui ne servent plus.

Principaux marchés adjugés

BFC Borden	Agrandissement du dépôt de munitions, Angus	14 400 000 $
BFC Kingston	Manège militaire de la réserve navale, HMCS Cataraqui	6 200 000
Centre-ville d'Ottawa	Rénovation du magasin de fournitures militaires	7 298 000

Principaux marchés menés à terme

BFC Kingston	Installations pour les moyens de guerre électronique	3 900 000
BFC Ottawa	Réfection de la centrale thermique à mi-vie	1 538 000
BFC Toronto	Chambres d'essais climatiques à l'Institut militaire et civil de la médecine environnementale	8 000 000

Rapport du directeur régional des Prairies

La région des Prairies, qui comprend l'Alberta, la Saskatchewan, et le Manitoba, et qui gère une partie des travaux dans le nord-ouest de l'Ontario, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, est la plus grande des cinq régions administratives canadiennes. Le bureau régional, situé à Winnipeg, fournit des services de soutien aux bureaux de chantier situés à Calgary, Penhold, Edmonton, Camp Wainwright, Suffield, Cold Lake, Moose Jaw, Camp Dundurn, Shilo, Winnipeg et Yellowknife. Le bureau régional maintient un contact avec notre client et offre des services de soutien à deux groupes du ministère de la Défense nationale qui travaillent à Winnipeg, soit ceux du quartier général du commandement aérien et de la première unité de Génie construction.

Depuis le 1er octobre 1990, la région s'occupe de l'adjudication et de la gestion des marchés d'experts-conseils d'une valeur d'au plus 100 000 $. La région administrative des Prairies a continué d'offrir un service de soutien au personnel chargé du Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord en dépêchant trois ingénieurs dans les chantiers éloignés du nord de la province durant la saison de construction cette année. Le nombre maximal d'employés au cours de l'exercice a été de 52, chiffre qui comprend les ingénieurs, les techniciens certifiés en génie et en architecture, les inspecteurs, le personnel de soutien administratif et les étudiants de niveau collégial ou universitaire embauchés pour l'été. Le perfectionnement du personnel, via des cours de formation et des séminaires, demeure une priorité, tout comme la ferme détermination des employés à atteindre les objectifs de la Société.

Au cours de l'exercice financier, la région des Prairies a administré des travaux de construction d'une valeur totale de 55 000 000 $. Le gros de ces travaux concernaient le remplacement et la modernisation d'installations et d'immeubles existants ainsi que le remplacement de portes de hangar aux aérodromes militaires de Moose Jaw, en Saskatchewan, et de Winnipeg, au Manitoba. Le projet de Winnipeg peut servir de prototype pour la réfection de hangars cantilevers standards en acier avec noyau de béton, de type 1950, qu'on trouve dans les aérodromes militaires à travers le pays. Parmi les projets en cours, mentionnons la construction d'un nouvel aérogare pour la marchandise et les passagers à Edmonton, et d'un nouveau quartier général de la région du nord à Yellowknife. Les travaux de construction réalisés à Suffield (Alberta) et Shilo (Manitoba) pour le compte de nos partenaires britanniques et allemands au sein de l'OTAN ont constitué cette année encore une part importante de notre volume de travail global. Ces projets, qui sont financés par la Grande-Bretagne et l'Allemagne, prévoient la construction de logements pour leurs troupes ainsi que des installations de service et d'entretien d'équipement et de matériel pour leur programme d'entraînement.

Construction de Défense a toujours été fière de la flexibilité et de la latitude dont elle jouit pour innover dans les services qu'elle offre. La gestion des marchés et les services d'inspection fournis dans le cadre d'un contrat d'Approvisionnement et Services Canada à Cold Lake, en Alberta, à la demande du ministère de la Défense nationale, témoignent de ces deux avantages. Le projet du centre d'essai des moteurs, comprenant beaucoup d'équipement spécialisé, implique la construction d'immeubles et d'installations d'une valeur approximative de 2 400 000 $.

Au cours du dernier exercice financier, le personnel de la région administrative des Prairies s'est employé à offrir un service de qualité supérieure, à respecter les échéanciers, budgets et critères de qualité stipulés dans le programme de construction et d'entretien du ministère de la Défense nationale. L'amélioration des communications et des contacts personnels avec les représentants du Ministère est demeurée un objectif régional.

Principaux marchés adjugés

BFC Calgary	Installations d'entretien — drainage	1 750 000 $
BFC Edmonton	Unité des déplacements par voie aérienne et aérogare pour passagers	9 940 000
Yellowknife	Quartier général de la région du nord à Yellowknife	6 759 000

Principaux marchés menés à terme

BFC Suffield	Agrandissement de l'atelier et du bâtiment d'inspection des instruments — BATUS *	5 469 000
Camp Wainwright	27 logements familiaux	3 024 000
BFC Winnipeg	Remplacement de portes de hangar	6 455 000

**BATUS* — *Unité d'instruction de l'armée britannique, Suffield*

*Agrandissement de l'atelier et du bâtiment d'inspection des instruments — BATUS * BFC Suffield (Alberta)*

Remplacement de portes de hangar, BFC Winnipeg (Manitoba)

Bureau régional ▲
Bureau de chantier ●

Rapport du directeur régional du Pacifique

Complexe pour le 1er régiment de génie, BFC Chilliwack (Colombie-Britannique)

Complexe de l'unité de radoub (Pacifique) et de la jetée « C », BFC Esquimalt (Colombie-Britannique) — Vue aérienne

Le bureau principal de la région, situé à Victoria, administre les contrats de construction de toutes les bases et stations des Forces canadiennes en Colombie-Britannique. La région du Pacifique possède des bureaux de chantier à Esquimalt, Comox et Chilliwack, pour les commandements aérien, maritime et de l'instruction de la Défense nationale. Le bureau situé dans les locaux de la SFC Masset s'occupe des travaux effectués sur place, alors qu'un autre, situé à Vancouver, gère les projets réalisés dans la ville. Au cours de l'exercice financier, les dépenses découlant des marchés de construction et d'entretien se sont chiffrées à 56 000 000 $.

Le plus important projet complété dans la région est le complexe de l'unité de radoub (Pacifique) et de la jetée « C », construit au coût de 51 700 000 $. Le projet débuté en 1988 comprend un atelier d'une superficie de 9 500 mètres carrés ainsi que deux jetées de 140 mètres de long, et constituera la plus importante installation de soutien, de mise au point et de radoub de la flotte maritime des Forces canadiennes dans la région du Pacifique.

Notre bureau à Chilliwack a été très occupé cette année. Parmi les travaux complétés mentionnons les logements pour sous-officiers célibataires et ceux pour officiers, ainsi que le centre de formation, pour une valeur totale de 11 207 000 $. Le bureau de Chilliwack a également géré les travaux du complexe du 1er régiment de génie, un projet de 10 096 000 $, dont l'achèvement est prévu pour le mois d'août 1991.

Parmi les grands travaux achevés à la BFC Esquimalt, mentionnons le garage d'entretien pour le 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry à Work Point, construit au coût de 3 400 000 $, l'agrandissement du hangar n° 17 à Patricia Bay, évalué à 2 600 000 $, les logements pour les cadets de Royal Roads, qui ont coûté 6 800 000 $ et l'expansion de la centrale thermique du chantier naval du HMC Dockyard, Esquimalt, pour un montant de 1 250 000 $. On a entamé la construction d'un centre d'entretien et d'essais des missiles à Rocky Point, évalué à 3 800 000 $, ainsi qu'un projet d'une valeur de 3 100 000 au manège militaire de la réserve navale, HMCS Malahat.

Principaux marchés adjugés

BFC Esquimalt	Jetée à Ranch Point	11 178 000 $
BFC Chilliwack	Complexe pour le 1er régiment de génie	10 096 000
BFC Comox	Remplacement des portes des hangars nos 1 et 3	1 279 000

Principaux marchés menés à terme

BFC Chilliwack	Logements pour 108 officiers	5 639 000
	Logements pour 96 sous-officiers célibataires	4 683 000

Bureau régional ▲
Bureau de chantier ●

Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord

Construction de Défense Canada administre les contrats totalisant plus de 476 000 000 $ liés à la modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, qui découlent de l'accord conclu le 18 mars 1985 entre le Canada et les États-Unis. Une équipe dévouée d'employés du bureau de gestion des marchés à Ottawa, jumelée à des ingénieurs détachés dans les bureaux de chantier des diverses régions, continue de répondre aux besoins du ministère de la Défense nationale dans le cadre de ce projet des plus important.

Le Système d'alerte du Nord, composé de radars à courte et à longue portée, est conçu pour détecter la pénétration d'appareils à toutes les altitudes. La phase I du projet a été entamée à l'automne de 1985, et prévoyait la construction de trois stations de radars à longue portée, qui sont maintenant entièrement opérationnelles. La deuxième phase est centrée sur la construction de 36 stations automatisées de radars à courte portée le long du 70e parallèle, dans l'Arctique canadien, du Yukon à la côte du Labrador. Depuis l'adjudication du contrat, au début de 1989, 11 stations ont été construites puis confiées au ministère de la Défense nationale.

On prévoit la construction de seize stations en 1991, et de neuf autres en 1992. Malgré les intempéries et la difficulté d'accès des chantiers, les travaux progressent sur 33 chantiers; ils sont tous plus avancés que prévu, et au-delà de 75 p. 100 du programme a été exécuté.

Les installations des centres d'opérations avancés, situées à Inuvik, Iqaluit, Rankin Inlet et Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, permettront le déploiement d'avions de chasse en vue d'intercepter des appareils étrangers dans l'espace aérien nord-américain. Des contrats ont été adjugés à des entrepreneurs pour l'installation d'un hangar et d'un centre d'opérations, la construction de logements pour le personnel, d'un entrepôt pour l'équipement et de voies de circulation sur tous les chantiers. De même, des sous- contrats ont été assignés à ces entrepreneurs pour les systèmes de protection contre les incendies et l'enveloppe des bâtiments. On a terminé cette année les travaux de fondation et de préparation des chantiers à Inuvik, Iqaluit, Rankin Inlet et Yellowknife.

Bref, en 1990–1991, les dépenses relatives aux services d'experts-conseils et aux marchés de construction ont dépassé 129 000 000 $.

Principaux marchés adjugés

Installations des centres d'opérations avancés	Contrat principal — Inuvik	17 162 000 $
	Contrat principal — Iqaluit	22 461 000
	Contrat principal — Rankin Inlet	39 473 000
	Contrat principal — Yellowknife	12 463 000

Principaux marchés menés à terme

Installations des centres d'opérations avancés	Préparation du chantier à Inuvik (T.N.-O.)	5 219 000
	Préparation du chantier à Yellowknife (T.N.-O.)	5 250 000

Installation de radars à courte portée — Chantier Fox-2, Longstaff Bluff, Île de Baffin (Territoires du Nord-Ouest)

Travaux d'aménagement de l'emplacement et d'installation des fondations, centre d'opérations avancées, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)

MDAAN - ▲
Bureau de chantier ●

Centre communautaire de la chapelle, BFC Baden-Söllingen (République fédérale allemande)

Poste d'incendie et de secours, BFC Lahr (République fédérale allemande)

Rapport du directeur du bureau de l'Europe

Le bureau de l'Europe, qui est situé à Lahr, en Allemagne, et qui possède des bureaux de chantier à la BFC Baden-Söllingen et à la BFC Lahr, est l'organisme contractant désigné qui gère l'exécution des travaux de construction en Europe, où le ministère de la Défense nationale possède des installations.

Les projets de construction en Allemagne pour les Forces armées canadiennes sont exécutés conformément à l'accord administratif intervenu entre le ministère de la Planification régionale, de la Construction et du Développement urbain d'Allemagne et le ministère de la Défense nationale du Canada. L'organisme de construction régionale allemand, la Staaliches Hochbauamt (SHBA), chargé de répondre aux besoins des Forces des États de l'Otan stationnés en Allemagne, s'occupe de la conception des projets, de l'appel d'offres, de l'administration des contrats et de surveiller l'exécution des travaux de construction.

En maintenant des contacts étroits avec l'organisme allemand pendant toute la durée des projets, Construction de Défense Canada assure les fonctions de liaison, de médiation et de supervision nécessaires pour pouvoir respecter l'intention manifestée dans les documents contractuels.

Pour certains projets d'entretien, de concert avec l'organisme allemand, Construction de Défense Canada contracte directement avec l'industrie de la construction pour solliciter les services d'experts-conseils et adjuger des marchés de construction. La Société s'occupe alors elle-même de l'administration des marchés et de la gestion de la construction.

Durant l'exercice fiscal de 1990–1991, le bureau de l'Europe a réalisé des travaux équivalant à 34 000 000 $ et qui impliquaient 80 contrats différents.

Principaux marchés adjugés

BFC Baden-Söllingen	Contrôle de l'éclairage pour les pistes d'atterrissage	975 000 $
BFC Lahr	Améliorations électriques, divers logements familiaux	1 000 000
Quartier général FCE Caserne de Lahr	Hôpital des Forces canadiennes en Europe, Équipement médical et travaux intérieurs	13 000 000

Principaux marchés menés à terme

BFC Baden-Söllingen	Édifice de la batterie, Défense aérienne pour vol à basse altitude	5 320 000
	Centre communautaire de la chapelle	690 000
BFC Lahr	Travaux intérieurs et extérieurs, Installations de défense aérienne pour vol à basse altitude	7 500 000
	Poste d'incendie et de secours	3 550 000

Rapport du directeur, Services d'experts-conseils

La Société a eu recours aux services d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour aider le ministère de la Défense nationale à planifier et concevoir les projets à réaliser dans les différentes bases militaires du pays.

Pendant 1990–1991, 344 marchés relatifs à des services d'experts-conseils ont été adjugés. La valeur de ces marchés incluant les rectificatifs a totalisé 32 000 000 $, comparativement à 29 300 000 $ pour l'exercice précédent. Par ailleurs, l'exécution des travaux par des experts-conseils a coûté 37 200 000 $, par rapport à 36 600 000 $ en 1989–1990.

Depuis le 1er avril 1989, Construction de Défense Canada utilise le nouveau répertoire national des experts-conseils et système de sélection informatisé nommé SPEC (sélection, présélection et évaluation des consultants). Ce système, qui a été élaboré par des représensants de Travaux publics Canada en collaboration avec la Société, permet aux experts-conseils d'avoir accès à la quasi- totalité des projets de construction du gouvernement fédéral grâce à un système d'inscription centralisé. Les projets présentement à l'étape de la conception incluent :

Principaux marchés adjugés

BFC Edmonton	Installation du chauffage central dans divers bâtiments	400 000 $
BFC Esquimalt	Manège militaire, 11e bataillon des services (Victoria) et 11e compagnie médicale (Victoria)	470 000
BFC Petawawa	Installations pour les repas des hommes de troupe	760 000
	1er bataillon, Royal Canadian Regiment, installation pour les opérations et l'entraînement	1 315 000
BFC Halifax	Quartier général de la base	720 000
BFC Suffield	Usine de traitement des eaux	456 000

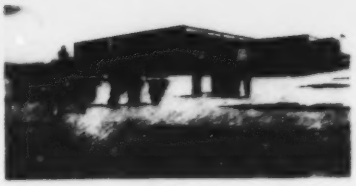

Perspective — 1er bataillon, Royal Canadian Regiment, installation pour les opérations et l'entraînement — BFC Petawawa (Ontario)

Construction de Défense (1951) Limitée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

J.R.L. Atchison
Président
Construction de Défense (1951) Limitée

Membres

N.S. Freeman
Expert-conseil en gestion technique
Milford (Ontario)

J.D. McLure
Sous-ministre adjoint, Finances
Ministère de la Défense nationale

J.F. Rowe
Président
Construction Association of Nova Scotia

Construction de Défense (1951) Limitée

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Membres de la direction

J.R. Lorne Atchison,	Président
Trevor D. Heavens,	Vice-président des finances et de l'administration — Secrétaire-trésorier
Terence A. Kelly,	Vice-président des opérations et ingénieur en chef
George Moennich,	Directeur général des opérations et de la politique de la Société
Ronald J. Lachance,	Directeur des ressources humaines
Karin Zabel,	Trésorier-adjoint
Robert B. Graham,	Directeur régional, Atlantique
Bernard Gravel,	Directeur régional, Québec
Ross Nicholls,	Directeur régional, Ontario
Glen G. Taverner,	Directeur régional, Prairies
James McIntyre,	Directeur régional, Pacifique
William P. Plumb,	Directeur régional associé, Pacifique
Helm G. Eckhardt,	Directeur régional, Europe
Ronald J. De Vries,	Gérant, Programme de modernisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord

Vérificateur
Le Vérificateur général du Canada

Banque
La Banque Canadienne Impériale de Commerce

Organigramme

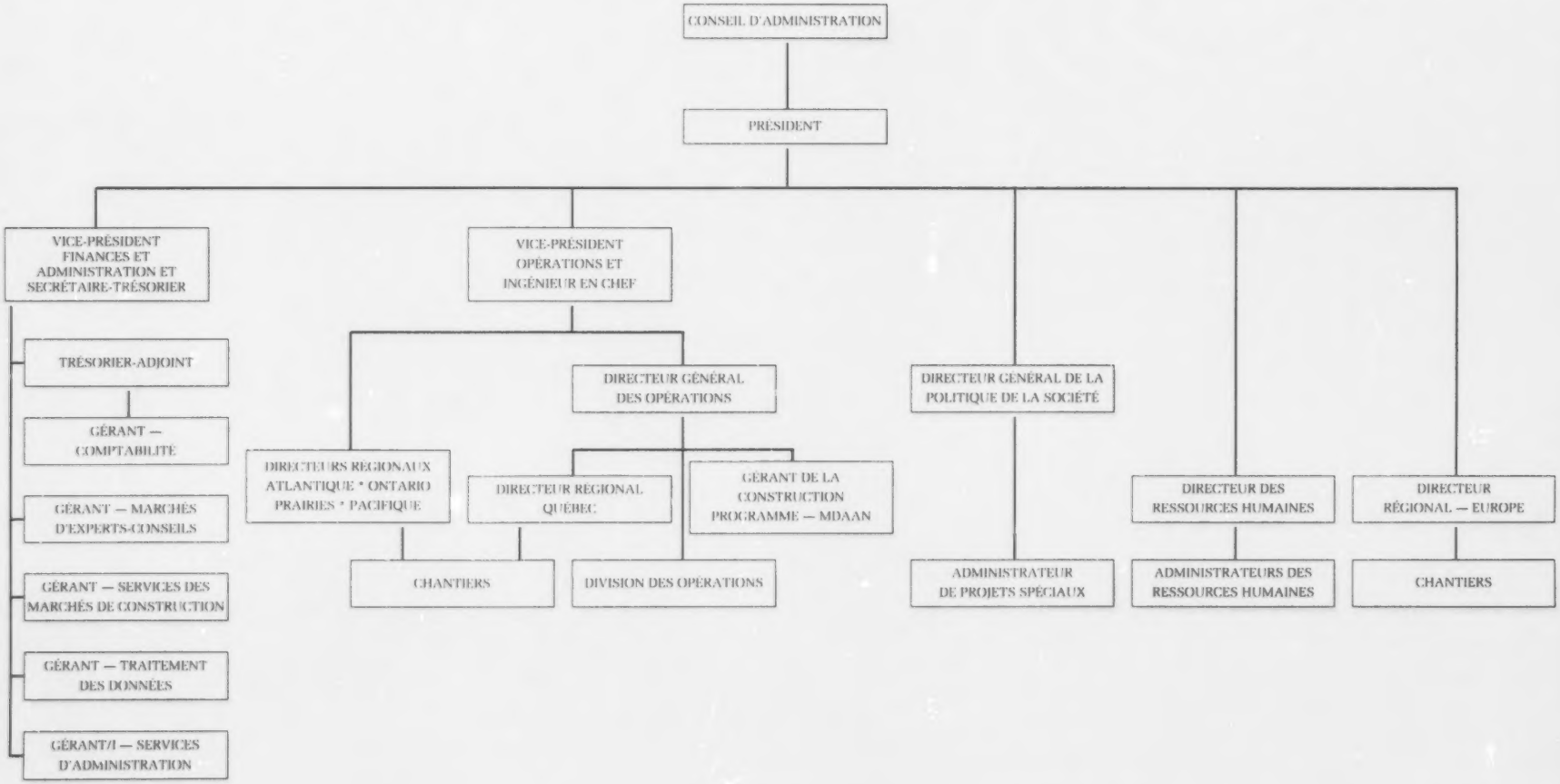
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSIDENT
VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
TRÉSORIER-ADJOINT
GÉRANT — COMPTABILITÉ
GÉRANT — MARCHÉS D'EXPERTS-CONSEILS
GÉRANT — SERVICES DES MARCHÉS DE CONSTRUCTION
GÉRANT — TRAITEMENT DES DONNÉES
GÉRANT/I — SERVICES D'ADMINISTRATION
VICE-PRÉSIDENT OPÉRATIONS ET INGÉNIEUR EN CHEF
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS
DIRECTEURS RÉGIONAUX ATLANTIQUE * ONTARIO PRAIRIES * PACIFIQUE
DIRECTEUR RÉGIONAL QUÉBEC
GÉRANT DE LA CONSTRUCTION PROGRAMME — MDAAN
CHANTIERS
DIVISION DES OPÉRATIONS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ
ADMINISTRATEUR DE PROJETS SPÉCIAUX
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
ADMINISTRATEURS DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTEUR RÉGIONAL — EUROPE
CHANTIERS

Rapport de la direction

La direction de la Société doit veiller à l'exécution des tâches qui lui sont déléguées par le Conseil d'administration, notamment la production du rapport annuel et des états financiers. Les états reçoivent l'approbation du Conseil et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et ont été appliqués de façon uniforme. Les données opérationnelles et financières figurant dans le rapport annuel sont compatibles avec celles qui sont fournies dans les états financiers.

La direction utilise des systèmes de contrôle des finances et de la gestion ainsi que des méthodes de gestion visant à assurer la conformité des transactions à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et aux règlements afférents, aux statuts et règles de la Société et aux directives reçues. La direction veille également à la protection et au contrôle des biens ainsi qu'au bon déroulement des opérations. De plus, le Comité de vérification, dont les membres sont nommés par le Conseil d'administration, surveille les travaux de vérification interne de la Société et remplit d'autres fonctions qui lui sont assignées.

Le vérificateur externe de la Société, c'est-à-dire le Vérificateur général du Canada, est chargé de vérifier les états financiers et de produire son rapport.

Rapport au
ministre des Travaux publics
sur la vérification des comptes
et des états financiers de
CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE
pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA AUDITOR GENERAL OF CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre des Travaux publics

J'ai vérifié le bilan de Construction de défense (1951) Limitée au 31 mars 1991 ainsi que les états des résultats et du déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1991, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur la production de défense et aux règlements administratifs de la Société.

Pour le vérificateur général du Canada

Raymond Dubois, f.c.a.,
sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 24 mai 1991

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Bilan au 31 mars 1991

ACTIF

	1991	1990
À court terme		
Encaisse (note 7(b))	1 811 258 $	1 367 044 $
Débiteurs	184 645	380 831
Autres éléments	19 152	56 266
	2 015 055	1 804 141
Immobilisations		
Mobilier et matériel, au prix coûtant	1 716 841	1 608 981
Déduire : amortissement cumulé	1 287 914	1 147 535
	428 927	461 446
	2 443 982 $	2 265 587 $

PASSIF

À court terme		
Créditeurs et frais courus	2 215 866 $	997 801 $
À verser au ministère de la Défense nationale (note 3)	141 145	1 028 762
Dépôts de garantie des entrepreneurs	42 980	215 859
	2 399 991	2 242 422
Provision pour indemnités aux employés (note 4)	2 472 855	2 935 121
	4 872 846	5 177 543

CAPITAL-ACTIONS ET DÉFICIT

Capital-actions		
Autorisé — 1 000 actions sans valeur nominale		
Émis — 31 actions	31	31
Déficit (note 5)	(2 428 895)	(2 911 987)
	(2 428 864)	(2 911 956)
	2 443 982 $	2 265 587 $

Éventualités (note 7)

Approuvé par le Conseil :

un administrateur

un administrateur

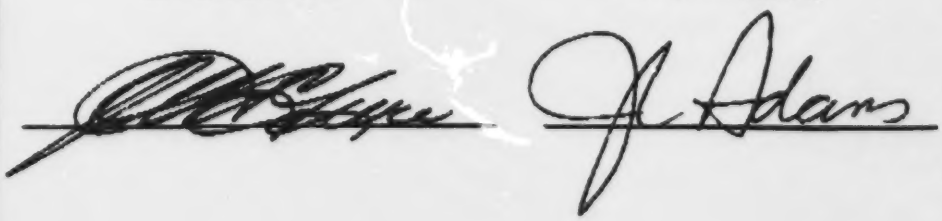

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

État des résultats et du déficit pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
Dépenses		
Traitements	10 838 073 $	10 045 465 $
Indemnités aux employés	1 323 419	1 860 179
Voyages et déménagements	1 121 115	992 001
Location de bureaux	417 780	372 303
Fournitures de bureau et entretien	416 410	312 096
Téléphone	390 012	387 341
Services professionnels	322 173	127 466
Affranchissement, messagerie et transport	255 936	254 855
Amortissement	251 637	177 013
Formation et perfectionnement professionnel	219 468	326 282
Publicité	158 689	332 438
Location de matériel	119 947	132 327
Autres	87 288	69 768
	15 921 947	15 389 534
Recouvrements de dépenses		
Ministère de la Défense nationale	15 529 813	14 332 418
Autres	875 226	930 900
	16 405 039	15 263 318
Excédent des dépenses sur les recouvrements (recouvrements sur les dépenses)	(483 092)	126 216
Déficit au début de l'exercice	2 911 987	2 785 771
Déficit à la fin de l'exercice	2 428 895 $	2 911 987 $

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
Activités d'exploitation		
Excédent des recouvrements sur les dépenses (dépenses sur les recouvrements)	483 092 $	(126 216)$
Éléments hors caisse		
Provision pour indemnités aux employés	(155 645)	439 364
Amortissement	251 637	177 013
Diminution nette des soldes du fonds de roulement hors caisse reliés à l'exploitation*	390 869	1 052 646
Encaisse provenant de l'exploitation	969 953	1 542 807
Indemnités versées aux employés	(306 621)	(134 308)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	663 332	1 408 499
Activités d'investissement		
Acquisition de mobilier et matériel	(219 118)	(397 134)
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	444 214	1 011 365
Encaisse au début de l'exercice	1 367 044	355 679
Encaisse à la fin de l'exercice	1 811 258 $	1 367 044 $

* Composée de la variation dans le solde des débiteurs, autres éléments de l'actif à court terme, créditeurs et frais courus, à verser au ministère de la Défense nationale et dépôts de garantie des entrepreneurs.

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Notes afférentes aux états financiers du 31 mars 1991

1. Pouvoirs, objectifs et fonctionnement

Construction de Défense (1951) Limitée a été constituée en 1951 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et poursuit ses activités en vertu de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral, en conformité avec les pouvoirs de la Loi sur la production de défense, afin de conclure des contrats pour les constructions militaires importantes et les projets d'entretien que le ministère de la Défense nationale juge nécessaires. Elle est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Conventions comptables importantes

Dépenses

Les comptes de la Société n'indiquent que les dépenses d'administration engagées en vue d'assurer l'exécution des travaux de construction et d'entretien des projets de défense effectués au nom du ministère de la Défense nationale, ainsi que l'exécution d'autres travaux de construction ayant l'approbation du Conseil du Trésor.

Mobilier et matériel

Le mobilier et le matériel sont comptabilisés au prix coûtant et l'amortissement se fait selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans.

Indemnités de cessation d'emploi

Les employés bénéficient de certaines indemnités de cessation d'emploi calculées selon le salaire au moment de la cessation et selon les conditions d'emploi. Le passif résultant de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les montants s'accumulent au crédit de l'employé.

Régime de retraite

Les employés de la société participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Société au régime se limitent à un montant égal au montant des cotisations versées par les employés au titre des services courants et de certains services passés. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Société au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante.

Services fournis sans frais

Le ministère de la Défense nationale a fourni des locaux à bureaux sans frais aux employés de la Société.

3. À verser au ministère de la Défense nationale

Le coût de l'exploitation est financé par le ministère de la Défense nationale selon le besoin net de trésorerie, et les excédents sont remboursés en fin d'exercice. Au 31 mars 1991, le montant net à verser au ministère de la Défense nationale s'élevait à 141 145 $ (1990 — 1 028 762 $).

4. Provision pour indemnités aux employés

	1991	1990
Indemnités de cessation d'emploi	2 426 467 $	2 616 205 $
Assurance-vie	46 388	64 484
Indemnités pour accidents de travail	384 967	692 744
	2 857 822	3 373 433
Déduire : portion à court terme	384 967	438,312
	2 472 855 $	2 935 121 $

5. Déficit

Le déficit de la Société comprend la différence entre les dettes à l'égard des indemnités aux employés qui devront être financées au cours des prochains exercices à mesure qu'elles seront versées, et la valeur nette des immobilisations.

	1991	1990
Déficit au début de l'exercice	2 911 987 $	2 785 771 $
Augmentation (diminution) de la provision pour indemnités aux employés au cours d'exercice	(515 611)	346 337
Diminution (augmentation) de la valeur nette des immobilisations au cours de l'exercice	32 519	(220 121)
Déficit à la fin de l'exercice	2 428 895 $	2 911 987 $
Composé de :		
Provision pour indemnités aux employés (note 4)	2 857 822 $	3 373 433 $
Valeur nette des immobilisations	(428 927)	(461 446)
	2 428 895 $	2 911 987 $

6. Engagements en vertu de contrats de location

Dans le cadre de ses activités, la Société loue du matériel ainsi que des locaux. Ces arrangements comprennent des ententes d'occupation pour des locaux à bureaux qui arriveront à terme à diverses dates. Le total des loyers futurs minimums s'établit comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars

1992	235 758 $
1993	128 855
1994	112 855
1995	83 575
1996	13 417
	574 460 $

7. Éventualités

(a) Des réclamations s'élevant à environ 5 294 000 $ à l'égard d'obligations contractuelles ont été reçues par la Société mais n'apparaissent pas dans les comptes. Selon la direction et le conseiller juridique, la position de la Société est défendable, toutefois l'issue finale de telles réclamations ne peut être déterminée présentement. Le cas échéant, les paiements résultant de la résolution de ces réclamations seront financés par le ministère de la Défense nationale au cours de l'exercice pendant lequel ces réclamations seront réglées.

(b) Au 31 mars 1991, le solde de l'encaisse comprenait une somme de 350 000 $ dont l'utilisation est restreinte car ce montant servait de garantie dans l'éventualité de dommages écologiques relativement à un projet en cours.